Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la Loi sur les banques (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K intitulée Management's Discussion and Analysis of Financial Condition and Results of Operations des lois américaines Securities Act of 1933 et Securities Exchange Act of 1934 et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2015, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi Securities Exchange Act of 1934.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015 est présentée à la page 134.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enguêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la Loi sur les banques concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,

William A. Downe

Le chef des finances,

Toronto, Canada Le 1er décembre 2015

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, en nous fondant sur les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 1er décembre 2015, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG Sr. 1. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 1er décembre 2015 Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2015, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la section Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, selon les critères établis dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 1er décembre 2015, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG Sr. 1. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés Le 1er décembre 2015 Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	11 263 \$	10 997 \$	10 951 \$
Valeurs mobilières (note 3)	1 912	1 862	2 132
Dépôts à d'autres banques	190	182	182
	13 365	13 041	13 265
Charges d'intérêts	2 404	2.045	2 727
Dépôts Dette subordonnée	2 681 171	2 865 150	2 727 145
Autres passifs	1543	1 565	1 716
Autres possits			
a library or	4 395	4 580	4 588
Revenus nets d'intérêts	8 970	8 461	8 677
Revenus autres que d'intérêts	0.50	02.4	0.44
Commissions et droits sur titres	953	934	846
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 077 987	1 002 949	916 849
Revenus de négociation Commissions sur prêts	737	680	603
Frais de services de cartes	460	462	461
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 500	1 246	971
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 385	1 073	832
Commissions de prise ferme et de consultation	706	744	659
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	171	162	285
Revenus de change, autres que de négociation	172	179	172
Revenus d'assurance	1 762	2 008	1 212
Autres	509	323	347
	10 419	9 762	8 153
Total des revenus	19 389	18 223	16 830
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	612	561	587
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 254	1 505	767
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 22 et 23)	7 081	6 242	5 842
Bureaux et matériel (note 9)	2 137	1 908	1 833
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	411	382	346
Déplacements et expansion des affaires	605	542	514
Communications	314	289	291
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	45	39	39
Honoraires	595	622	527
Autres	994	897	834
	12 182	10 921	10 226
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 341	5 236	5 250
Charge d'impôts sur le résultat (note 24)	936	903	1 055
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 9
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	35	56	65
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 !
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 25)			
De base	6,59 \$	6,44 \$	6,19 9
Dilué	6,57	6,41	6,17

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,

William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,

Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale) Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1) Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(166) (65)	28 (77)	(10) (50)
	(231)	(49)	(60)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3) Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie 4)	528 (57)	247 (98)	(25) (125)
	471	149	(150)
Profit net à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger (Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger s)	3 187 (482)	1 378 (415)	741 (409)
	2 705	963	332
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6) Profits sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	200 120	(125) -	298 -
	320	(125)	298
Autres éléments du résultat global	3 265	938	420
Total du résultat global	7 670 \$	5 271 \$	4 615 \$
Attribuable : Aux actionnaires de la Banque À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	7 635 35	5 215 56	4 550 65
Total du résultat global	7 670 \$	5 271 \$	4 615 \$

- 1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (22) millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 24 millions de dollars, de 37 millions et de 22 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (188) millions de dollars, de (79) millions et de 12 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 4) Après la charge d'impôts sur le résultat de 14 millions de dollars, de 28 millions et de 45 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 5) Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 167 millions de dollars, de 144 millions et de 146 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (51) millions de dollars, de 63 millions et de (126) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- 7) Après la charge d'impôts sur le résultat de 43 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Actifs Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	40 295 \$	28 386 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	7 382	6 110
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	72 460	85 022
Titres disponibles à la vente	48 006	46 966
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 432	10 344
Titres divers	1 020	987
	130 918	143 319
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	68 066	53 555
Prêts (notes 4 et 6)	105.010	101 012
Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	105 918 65 598	101 013 64 143
Prêts sur cartes de crédit	7 980	7 972
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	120 766
The solution of the solution o	324 572	293 894
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 307	10 878
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 855)	(1 734)
	334 024	303 038
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	38 238	32 655
Bureaux et matériel (note 9)	2 285	2 276
Écart d'acquisition (note 11)	6 069	5 353
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 208	2 052
Actifs d'impôt exigible	561	665
Actifs d'impôt différé (note 24)	3 162	3 019
Actifs divers (note 12)	8 673	8 231
	61 196	54 251
Total des actifs	641 881 \$	588 659 \$
Passifs et capitaux propres Dépôts (note 13)		
Banques	27 135 \$	18 243 \$
Entreprises et administrations publiques	263 618	239 139
Particuliers	147 416	135 706
	438 169	393 088
Autres passifs	42.420	22.457
Instruments dérivés (note 8) Acceptations (note 14)	42 639 11 307	33 657 10 878
Titres vendus à découvert (note 14)	21 226	27 348
Titres mis en pension ou prêtés (note 14)	39 891	39 695
Passifs d'impôt exigible	102	235
Passifs d'impôt différé (note 24)	265	178
Passifs divers (note 14)	43 953	43 263
	159 383	155 254
Dette subordonnée (note 15)	4 416	4 913
Capitaux propres		
Capital social (note 17)	15 553	15 397
Surplus d'apport Résultats non distribués	299 18 930	304 17 23 7
Cumul des autres éléments du résultat global	18 930 4 640	17 237 1 375
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	39 422	
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	39 422 491	34 313 1 091
Total des capitaux propres	39 913	35 404
Total des passifs et des capitaux propres	641 881 \$	588 659 \$
	1110017	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Actions privilégiées (note 17)			
Şolde à l'ouverture de l'exercice	3 040 \$	2 265 \$	2 465 \$
Emises au cours de l'exercice	950	1 200	(200)
Rachetées au cours de l'exercice Solde à la clôture de l'exercice	(750) 3 240	(425) 3 040	(200) 2 265
Actions ordinaires (note 17)	3 240	3 040	2 205
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 357	12 003	11 957
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 17)	58	223	130
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22)	51	131	116
Rachetées aux fins d'annulation (note 17)	(153)	-	(200)
Solde à la clôture de l'exercice	12 313	12 357	12 003
Surplus d'apport	204	215	212
Solde à l'ouverture de l'exercice Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 22)	304	315 (7)	213 (5)
Écart de conversion lié au rachat d'actions privilégiées	_	(7)	107
Autres	(5)	(4)	-
Solde à la clôture de l'exercice	299	304	315
Résultats non distribués		30.	3.3
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 237	15 087	13 456
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130
Dividendes – Actions privilégiées (note 17)	(117)	(120)	(120)
- Actions ordinaires (note 17)	(2 087)	(1 991)	(1 904)
Actions privilégiées rachetées au cours de l'exercice (note 17) Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 17)	(3)	_	- (47E)
Frais d'émission d'actions	(465) (5)	(16)	(475) -
Solde à la clôture de l'exercice	18 930	17 237	15 087
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente			
Solde à l'ouverture de l'exercice	156	205	265
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	(166)	28	(10)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(65)	(77)	(50)
Solde à la clôture de l'exercice	(75)	156	205
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie		(0)	
Solde à l'ouverture de l'exercice	141	(8)	142
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3) Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 4)	528 (57)	247 (98)	(25) (125)
Solde à la clôture de l'exercice	612	141	(8)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans			
des établissements à l'étranger			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 368	405	73
Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	3 187	1 378	741
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger s)	(482)	(415)	(409)
Solde à la clôture de l'exercice	4 073	1 368	405
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(290)	(165)	(463)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	`200´	(125)	`298
Solde à la clôture de l'exercice	(90)	(290)	(165)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable au risque de crédit propre sur les passifs			
financiers désignés à la juste valeur			
Solde à l'ouverture de l'exercice Profits sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	- 120	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	120	_	
Total du cumul des autres éléments du résultat global	4 640	1 375	437
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	39 422 \$	34 313 \$	30 107 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 091	1 072	1 435
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	35	56	65
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(37)	(52)	(73)
Rachat de titres d'une filiale (note 17)	-		(359)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(600)	- 22	-
Acquisitions (note 10) Autres	2	22 (7)	4
Solde à la clôture de l'exercice	491	1 091	1 072
Total des capitaux propres	39 913 \$	35 404 \$	31 179 \$
1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (22) millions et de 9 millions, respectivement, pour les ex			

Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (22) millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 24 millions de dollars, de 37 millions et de 22 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (188) millions de dollars, de (79) millions et de 12 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après la charge d'impôts sur le résultat de 14 millions de dollars, de 14 de millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après la charge d'impôts sur le résultat de 167 millions de dollars, de 146 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (51) millions de dollars, de 63 millions et de (126) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après la charge d'impôts sur le résultat de 43 millions de dollars, de 181 millions et de (126) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Après la charge d'impôts sur le résultat de 43 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		,	,
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	12	8	17
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(183)	(170)	(302)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	15 613	(8 470)	(4 392)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	612	561	587
Variation des instruments dérivés – (augmentation) diminution des actifs dérivés	(6 178)	(2 822)	20 240
- augmentation (diminution) des passifs dérivés	9 320	1 402	(19 195)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	378	365	348
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11) Diminution nette de l'actif d'impôt différé	411 226	382 241	346 203
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé	76	(42)	(65)
Diminution nette de l'actif d'impôt exigible	298	546	389
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible	(141)	(226)	21
Variation des intérêts courus – (augmentation) diminution des intérêts à recevoir	53	(36)	122
- augmentation (diminution) des intérêts à payer	(113)	160	(129)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	4 791	4 094	(364)
Augmentation nette des dépôts	7 967	9 814	35 739
(Augmentation) nette des prêts	(15 600)	(15 207)	(21 665)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	(7 049)	4 429	(1 221)
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	(4 625)	9 073	(12 090)
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	(7 940)	(11 362)	8 660
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 333	(2 927)	11 444
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(200)	(40)	(207)
(Diminution) nette des passifs des filiales	(390)	(48)	(397)
Produit de l'émission (échéance) d'obligations couvertes (note 13) Produit de l'émission de (remboursement sur) la dette subordonnée (note 15)	4 103	(406)	(1 354)
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 17)	(500) 950	1 000 1 200	_
Rachat d'actions privilégiées (note 17)	(753)	(425)	(200)
Rachat de titres d'une filiale (note 17)	(733)	(423)	(359)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(600)	_	-
Frais d'émission d'actions	(5)	(16)	_
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 17)	51	133	122
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 17)	(618)	-	(675)
Dividendes versés en trésorerie	(2 135)	(1 851)	(1896)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	(37)	(52)	(73)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	66	(465)	(4 832)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	(461)	519	302
Achat de titres, autres que de négociation	(16 996)	(24 674)	(32 007)
Échéances de titres, autres que de négociation	5 267	11 698	13 233
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	16 740	17 184	17 288
Bureaux et matériel – (achats) nets	(179)	(355)	(361)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets Acquisitions (note 10)	(345)	(382) (956)	(254) 140
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	4 026	3 034	(1 659)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 484	2 396	1 480
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 909	2 038	6 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 386	26 348	19 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	40 295 \$	28 386 \$	26 348 \$
Composition:	20.040 *	27.057.6	24020 6
	38 818 \$	27 056 \$ 1 330	24 938 \$ 1 410
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2)		1 330	1 4 10
	1 477 40 295 \$	28 386 S	26 348 \$
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2) Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2)	1 477 40 295 \$	28 386 \$	26 348 \$
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2) Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2) Autres renseignements sur les flux de trésorerie		28 386 \$	26 348 \$
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2) Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2) Autres renseignements sur les flux de trésorerie Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2) Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2)	40 295 \$	28 386 \$ 4 407 \$ 264 \$	26 348 \$ 4 708 \$ 577 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1: Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la Loi sur les banques (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs financiers disponibles à la vente; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 1er décembre 2015.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2015. Nous exercons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entités structurées et des entreprises associées. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons si nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exercons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée dans nos investissements dans des coentreprises. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Les investissements sont pris en compte dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée au poste valeurs mobilières sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	e Sujet	Page	Note Suje	et e	Page
1	Mode de présentation	140	17 Capit	itaux propres	170
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	144	18 Juste	e valeur des instruments financiers	172
3	Valeurs mobilières	144	19 Comp	npensation d'actifs financiers et de passifs financiers	180
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et		20 Risqu	jue de taux d'intérêt	180
	provision pour pertes sur créances	148	21 Gesti	tion du capital	181
5	Gestion des risques	151	22 Rém	nunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	182
6	Transfert d'actifs	153	23 Rém	nunération du personnel – Prestations de retraite et autres	
7	Entités structurées	154	av	vantages futurs du personnel	184
8	Instruments dérivés	156	24 Impô	ôts sur le résultat	189
9	Bureaux et matériel	163	25 Béné	éfice par action	191
10	Acquisitions	163	26 Enga	agements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et	192
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	164	passi	sifs éventuels	
12	Actifs divers	166	27 Segn	mentation opérationnelle et géographique	194
13	Dépôts	166	28 Princ	cipales filiales	196
14	Passifs divers	167	29 Trans	nsactions avec des parties liées	197
15	Dette subordonnée	168	30 Éché	éances contractuelles des actifs et des passifs et des	198
16	Titres de fiducie de capital	169	enga	agements hors bilan	

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédons un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, les activités de couverture connexes et les impôts sur le résultat s'y rapportant sont reclassés dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les profits et pertes de change sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats. Les profits et pertes de change sur les titres de participation disponibles à la vente qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente dans notre état consolidé des variations des capitaux propres.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, respectivement, à la clôture de la période, et ont trait aux services fournis.

Les commissions et droits sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus. Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis. Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à la juste valeur, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation des valeurs mobilières, les impôts sur le résultat et les impôts différés, les prêts acquis, l'écart d'acquisition, les passifs liés à l'assurance, les provisions et les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées. Ces jugements sont présentés aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la iuste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers. Les notes 3 et 18 renferment des renseignements détaillés sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité cotées Aa dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 23.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

La décision de comptabiliser ou non une réduction de valeur, le montant ainsi que la période dans laquelle elle doit être constatée peuvent changer si l'appréciation que fait la direction de ces facteurs change. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouvrés.

On trouvera aux notes 3 et 18 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent avant leur expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de nos actifs d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de vente est utilisée pour effectuer les tests de dépréciation. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, nous utilisons un modèle des flux de trésorerie actualisés, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter. Au 31 octobre 2015, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'affaires était supérieure à sa valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une telle dépréciation.

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

La Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Les facteurs pris en compte aux fins de cette estimation comprennent l'évaluation, au cas par cas, des faits et circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 26.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Nous utilisons également des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

La détention de la majorité des droits de vote est l'élément qui, dans le cas de la plupart de nos filiales, sert à établir si nous en détenons le contrôle. Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple, lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les entités structurées sont analysées plus longuement à la note 7 et les actifs transférés le sont à la note 6.

Modifications de méthodes comptables

En date du 1er novembre 2014, nous avons adopté les prises de position en comptabilité, nouvelles ou modifiées, publiées par l'IASB qui sont indiquées ci-dessous.

Risque de crédit propre

Nous avons adopté par anticipation les dispositions sur le risque de crédit propre contenues dans l'IFRS 9, Instruments financiers. Ces dispositions exigent qu'en ce qui concerne les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, tel que les dépôts et les contrats de placements d'assurance, les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre soient présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net, à moins que cela n'entraîne la création ou l'accroissement d'une non-concordance comptable du résultat net. Les variations de la juste valeur qui ne sont pas attribuables au risque de crédit propre continuent d'être comptabilisées dans le résultat net. Ces dispositions ont été adoptées par anticipation et ont donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 120 millions de dollars, après impôts, dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Nous avons adopté l'Interprétation 21 de l'IFRS Interpretations Committee (l'IFRIC 21), Droits ou taxes, qui fournit des directives sur le moment de comptabilisation d'un passif lié à un droit ou à une taxe imposé par une administration publique conformément aux lois. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Dépréciation d'actifs

Nous avons adopté les modifications de l'IAS 36, Dépréciation d'actifs. Ces modifications portent sur la présentation d'informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur la présentation d'informations dans nos états financiers consolidés.

Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Nous avons adopté les modifications de l'IAS 32, Instruments financiers : présentation. Ces modifications clarifient le fait qu'une entité a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation si ce droit n'est pas conditionnel à un événement futur, et ce droit est exécutoire tant dans le cours normal des activités qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Changements futurs des IFRS

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement, d'évaluation et de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers. Le nouveau modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes sur créances attendues, ce qui fait que des pertes sur créances sont comptabilisées peu importe si un événement générateur de pertes a eu lieu ou non. Le modèle mettant en jeu les pertes sur créances attendues s'applique à la plupart des instruments financiers non évalués à la juste valeur, et c'est sur les prêts qu'il a le plus d'incidence. Ce modèle exige la comptabilisation des pertes sur créances sur un horizon de douze mois en ce qui a trait aux prêts productifs, et la comptabilisation des pertes sur créances attendues sur la durée de vie des prêts à l'égard desquels le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale. Afin de déterminer le montant définitif de la provision, l'information macroéconomique prospective doit être prise en compte dans le calcul de la perte attendue.

Cette nouvelle norme exige que nous classions les actifs selon le modèle économique utilisé pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Les actifs financiers doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions soient respectées et qu'il soit permis de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Tel qu'il est indiqué ci-dessus dans la section Modifications de méthodes comptables, nous avons adopté par anticipation les dispositions visant les passifs financiers et concernant le risque de crédit propre.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives en matière d'évaluation de l'efficacité et il ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture.

Afin de répondre aux exigences de l'adoption de l'IFRS 9, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de l'entreprise. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme en date du 1er novembre 2017.

Revenus

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, à l'exception des éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients. L'IASB a reporté l'entrée en vigueur de l'IFRS 15, laquelle devra être appliquée à compter du 1er novembre 2018. Nous évaluons actuellement quelle en sera l'incidence sur la présentation future de notre information financière.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	38 818	27 056
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 477	1 330
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 295	28 386

¹⁾ Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire et ces montants s'élevaient à 2 232 millions de dollars au 31 octobre 2015 (1 638 millions en 2014).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur. Les coûts de transaction de même que les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur désignation élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'instruments financiers dont la gestion et l'évaluation se fondent sur la juste valeur; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant des dérivés incorporés qui modifieraient fortement leurs flux de trésorerie. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 6 961 millions de dollars au 31 octobre 2015 (6 599 millions au 31 octobre 2014), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 8 millions de dollars des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (augmentation de 379 millions en 2014).

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 365 millions de dollars au 31 octobre 2015 (467 millions en 2014) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une baisse de 30 millions des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (baisse de 36 millions en 2014).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur titres disponibles à la vente du secteur de l'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exercons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote), ainsi que certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres disponibles à la vente, auquel cas, elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre et si l'incidence peut être estimée de facon fiable.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 octobre 2015, nous avions 682 titres disponibles à la vente (565 en 2014) et les pertes latentes s'élevaient à 152 millions de dollars (pertes latentes de 35 millions en 2014). De ces titres disponibles à la vente, 69 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (203 en 2014), ce qui représentait une situation de perte latente de 5 millions de dollars (situation de perte latente de 20 millions en 2014). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement ces titres disponibles à la vente et nous avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante. Le tableau à la page 147 donne le détail des profits et des pertes latents au 31 octobre 2015 et 2014.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2015 ou 2014, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la iuste valeur

Pour ce qui est des titrés négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 18 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Terme à courir				2015	2014
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation Titres émis ou garantis par : l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains d'autres administrations publiques Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires Titres de créance d'entreprises Titres de participation d'entreprises	6 472 700 270 98 98 107 1 415	2 183 1 146 1 300 129 251 272 782	797 1 077 781 80 53 68 713	2 451 1 546 394 248 7 41 949	1 951 2 282 507 132 2 3 5 428 37 727	13 854 6 751 3 252 687 411 491 9 287 37 727	10 462 7 196 6 165 711 223 702 11 831 47 732
Total des titres de négociation	9 160	6 063	3 569	5 636	48 032	72 460	85 022
Titres disponibles à la vente Titres émis ou garantis par : l'administration fédérale canadienne Coût amorti Juste valeur Rendement (%) des provinces et municipalités canadiennes Coût amorti	215 214 0,56	2 318 2 329 1,00	4 685 4 741 1,62 1 636	550 550 1,80 2 861	138 136 1,99	7 906 7 970 1,43 4 890	10 420 10 501 1,52 4 063
Juste valeur Rendement (%)	53 0,71	317 1,22	1 640 1,55	2 888 2,24	27 3,67	4 925 1,93	4 104 1,96
l'administration fédérale américaine Coût amorti Juste valeur Rendement (%) des municipalités, agences et États américains	50 52 0,05	332 331 1,03	938 945 1,45	430 426 1,77	- - -	1 750 1 754 1,41	1 094 1 093 1,21
Coût amorti Juste valeur Rendement (%) d'autres administrations publiques	1 234 1 235 0,56	1 227 1 236 1,05	1 159 1 168 1,86	1 151 1 180 2,30	1 255 1 266 1,61	6 026 6 085 1,27	5 761 5 815 1,04
Coût amorti Juste valeur Rendement (%) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada	2 381 2 382 0,77	2 137 2 141 1,26	748 753 1,33	138 136 0,37	- - -	5 404 5 412 1,03	6 116 6 132 1,32
Coût amorti Juste valeur Rendement (%) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – États-Unis	- - -	399 404 1,24	2 595 2 600 1,62	- - -	- - -	2 994 3 004 1,68	3 031 3 054 1,90
Coût amorti Juste valeur Rendement (%) Titres de créance d'entreprises	4 4 3,42	4 4 1,74	29 30 1,69	476 481 1,97	8 652 8 669 1,05	9 165 9 188 1,10	6 872 6 895 0,92
Coût amorti Juste valeur Rendement (%) Titres de participation d'entreprises	2 533 2 537 1,45	2 270 2 280 1,66	2 412 2 421 2,06	646 670 3,16	48 47 3,50	7 909 7 955 1,85	7 577 7 666 1,83
Coût amorti Juste valeur Rendement (%)	- - -	=	- - -	- - -	1 648 1 713 2,37	1 648 1 713 2,37	1 582 1 706 2,25
Total du coût ou du coût amorti	6 470	9 001	14 202	6 252	11 767	47 692	46 516
Total de la juste valeur	6 477	9 042	14 298	6 331	11 858	48 006	46 966
Rendement (%) Titres détenus jusqu'à leur échéance Titres émis ou garantis par : l'administration fédérale canadienne Coût amorti	0,98	2 005	1,60	2,21	1,32	2 330	1,48 2 432
Juste valeur des provinces et municipalités canadiennes Coût amorti Juste valeur Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 1)	325 485 486	2 015 1 216 1 219	510 507	321 347	- - -	2 340 2 532 2 559	2 442 2 532 2 558
ryputiecaries ry Coût amorti Juste valeur	347 349	294 294	354 357	-	3 575 3 635	4 570 4 635	5 380 5 490
Total du coût ou du coût amorti	1 157	3 515	864	321	3 575	9 432	10 344
Total de la juste valeur Titres divers Valeur comptable	1 160	3 528 7	864 55	13	3 635 942	9 534 1 020	10 490 987
Juste valeur	3	7	55	13	2 651	2 729	2 306
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières Total des valeurs mobilières	16 790	18 586	18 690	12 222	64 316	130 604	142 869
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)	16 797	18 627	18 786	12 301	64 407	130 918	143 319
Dollar canadien Dollar américain Autres monnaies	11 230 3 984 1 583	11 041 6 912 674	12 446 6 269 71	8 885 3 416 -	38 973 25 007 427	82 575 45 588 2 755	94 126 46 580 2 613
Total des valeurs mobilières	16 797	18 627	18 786	12 301	64 407	130 918	143 319

¹⁾ Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Profits et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)				2015				2014
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	7 906	78	14	7 970	10 420	82	1	10 501
des administrations provinciales et municipales canadiennes	4 890	68	33	4 925	4 063	44	3	4 104
l'administration fédérale américaine	1 750	9	5	1 754	1 094	2	3	1 093
des municipalités, agences et États américains	6 026	65	6	6 085	5 761	57	3	5 815
d'autres administrations publiques	5 404	11	3	5 412	6 116	17	1	6 132
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances								
hypothécaires – Canada 1)	2 994	22	12	3 004	3 031	24	1	3 054
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances								
hypothécaires – États-Unis	9 165	35	12	9 188	6 872	35	12	6 895
Titres de créance d'entreprises	7 909	61	15	7 955	7 577	95	6	7 666
Titres de participation d'entreprises	1 648	117	52	1 713	1 582	129	5	1 706
Total	47 692	466	152	48 006	46 516	485	35	46 966

¹⁾ Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Pertes latentes

(en millions de dollars canadiens)		es disponit ion de per				2015		Titres disp situation de	onibles à l e perte late			2014
	Moins de	2 12 mois	12 mois	ou plus		Total	Moins o	de 12 mois	12 m	ois ou plus		Total
	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :												
l'administration fédérale canadienne	14	2 579	-	-	14	2 579	1	666	-	-	1	666
des administrations provinciales et municipales canadiennes	33	2 773	-	-	33	2 773	-	280	3	487	3	767
l'administration fédérale américaine	5	759	-	-	5	759	3	579	-	-	3	579
des municipalités, agences et États américains	3	1 271	3	859	6	2 130	-	916	3	732	3	1 648
d'autres administrations publiques	3	1 677	-	543	3	2 220	-	158	1	1 003	1	1 161
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances												
hypothécaires – Canada 1)	12	1 415	-	-	12	1 415	1	657	-	-	1	657
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances												
hypothécaires – États-Unis	10	2 728	2	622	12	3 350	5	1 969	7	1 630	12	3 599
Titres de créance d'entreprises	15	2 726	-	22	15	2 748	1	822	5	773	6	1 595
Titres de participation d'entreprises	52	305	-	-	52	305	4	40	1	27	5	67
Total	147	16 233	5	2 046	152	18 279	15	6 087	20	4 652	35	10 739

¹⁾ Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Constatation dans l'état consolidé des résultats :			
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation 2)	1 016	954	1 265
Titres disponibles à la vente	504	570	610
Titres détenus jusqu'à leur échéance	167	152	47
Titres divers	225	186	210
	1 912	1 862	2 132
Revenus autres que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Profits bruts réalisés	116	304	90
Pertes brutes réalisées	(18)	(167)	(3)
Profit latent sur un investissement reclassé des capitaux propres aux titres disponibles à la vente	-	-	191
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres divers	85	33	24
Réductions de valeur pour dépréciation	(12)	(8)	(17)
Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation 1)	171	162	285
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2)	92	340	(1 273)
Total des revenus provenant des valeurs mobilières	2 175	2 364	1 144

¹⁾ Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables.

²⁾ Des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 282 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (263 millions en 2014 et 263 millions en 2013). Des profits (pertes) sur titres, autres que de négociation de 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (5 millions en 2014 et 1 million en 2013). Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation liés à nos activités d'assurance de 8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (379 millions en 2014 et (190) millions en 2013).

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevrons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie de commissions. Nous disposons de créances compensatoires, équivalant au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

Prêts douteux

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Le solde brut moyen des prêts et acceptations douteux a été de 2 115 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (2 261 millions en 2014). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 730 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (1 783 millions en 2014).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, des ajustements de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent sont effectués et présentés dans les revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 91 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (111 millions en 2014).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté un profit net de 72 millions de dollars avant impôts (12 millions en 2014) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé et s'élevait à 197 millions de dollars au 31 octobre 2015 (232 millions en 2014).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, telles les conditions sectorielles et macroéconomiques en viqueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

(en millions de dollars canadiens)		hypothécaire nabitation 1)		de tempé	êts sur cart crédit, prêt rament et aux particu	s à autres		Prêts aux ntreprises e administrati publiques		a	gagements de clients ux termes occeptation			Total	
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Solde brut des prêts à la clôture de l'exercice 3)	105 918	101 013	96 392	73 578	72 115	71 510	145 076	120 766	104 585	11 307	10 878	8 472	335 879	304 772	280 959
Provision pour dépréciation (provisions spécifiques pour pertes sur créances) à l'ouverture de l'exercice Montants sortis du bilan Recouvrements de montants sortis du bilan au cours	88 (83)	89 (87)	76 (104)	99 (670)	81 (655)	62 (750)	237 (312)	315 (407)	338 (443)	Ī	- -	-	424 (1 065)	485 (1 149)	476 (1 297)
d'exercices antérieurs Charge imputée à l'état des résultats (dotation aux provisions spécifiques pour	72	40	24	190	161	152	194	423	596	-	-	-	456	624	772
pertes sur créances) Change et autres variations	11 (19)	77 (31)	129 (36)	497 (3)	519 (7)	618 (1)	104 (13)	(35) (59)	(150) (26)	_	_	_	612 (35)	561 (97)	597 (63)
Provisions spécifiques pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	69	88	89	113	99	81	210	237	315	_	-	-	392	424	485
Provision générale à l'ouverture de l'exercice Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la	83	88	47	678	622	624	754	756	759	27	19	30	1 542	1 485	1 460
provision générale pour pertes sur créances) Change et autres variations	19 9	(8) 3	40 1	7 29	50 6	(4) 2	(33) 80	(50) 48	(35) 32	7 -	8 -	(11) -	- 118	- 57	(10) 35
Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	111	83	88	714	678	622	801	754	756	34	27	19	1 660	1 542	1 485
Total de la provision pour pertes sur créances	180	171	177	827	777	703	1 011	991	1 071	34	27	19	2 052	1 966	1 970
Composition : Prêts Autres instruments		144	157	827	777	703	845	786	786	34	27	19	1 855	1 734	1 665
de crédit 2)	31	27	20	-			166	205	285				197	232	305
Solde net des prêts à la clôture de l'exercice	105 769	100 869	96 235	72 751	71 338	70 807	144 231	119 980	103 799	11 273	10 851	8 453	334 024	303 038	279 294

- 1) Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 56 579 millions de dollars au 31 octobre 2015 (58 511 millions en 2014).
- Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

 Au 31 octobre 2015, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 117 098 millions de dollars (95 269 millions en 2014 et 81 069 millions en 2013) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 1 966 millions de dollars (1 039 millions en 2014 et 947 millions en 2013). Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Solde	brut	Provision spé	cifique 2)	Provision o	générale 3)	Solde	e net
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Répartition géographique 1) Canada États-Unis Autres pays	223 500 101 198 11 181	213 490 80 135 11 147	145 212 -	191 182 1	816 682 -	766 594 -	222 539 100 304 11 181	212 533 79 359 11 146
Total	335 879	304 772	357	374	1 498	1 360	334 024	303 038

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 35 millions de dollars (50 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

 3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 162 millions de dollars (182 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)		t des prêts teux	Provision spécifique 3)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Prêts hypothécaires à l'habitation	370	532	38	61	332	471
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	546	544	113	99	433	445
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 043	972	206	214	837	758
Total 1)	1 959	2 048	357	374	1 602	1 674
Répartition géographique 2) :						
Canada	641	742	145	191	496	551
États-Unis	1 314	1 301	212	182	1 102	1 119
Autres pays	4	5	-	1	4	4
Total	1 959	2 048	357	374	1 602	1 674

- 1) Exclut les prêts douteux acquis.
- 2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 35 millions de dollars (50 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 83 millions de dollars et à 134 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypot l'habit		Prêts sur cartes prêts à tempérs autres prêts aux	ament et	Prêts aux entrepri administrations pu		Tot	tal
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Par région géographique 1)								
Canada	9	12	393	410	97	107	499	529
États-Unis	2	65	104	109	8	(140)	114	34
Autres pays	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	(2)
Total	11	77	497	519	104	(35)	612	561

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Aucune dotation à la provision au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations n'a été constituée au 31 octobre 2015 et 2014.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen de diverses méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 102 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (145 millions en 2014).

Au 31 octobre 2015, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 109 millions de dollars (158 millions en 2014). Nous cédons de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté une perte de valeur de 22 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (34 millions en 2014).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts ainsi renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 730 millions de dollars au 31 octobre 2015 (728 millions en 2014). Des prêts renégociés de 361 millions de dollars ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (291 millions en 2014), et 42 millions et 25 millions de dollars de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, respectivement.

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en viqueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être percus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux pour lesquels nous avons présumé, à la date d'acquisition, que les paiements de capital et d'intérêts continueraient d'être reçus dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, seraient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 26 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (34 millions en 2014 et 48 millions en 2013). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque exercice et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées comme une diminution de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est portée aux revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies sur les prêts productifs à échéance fixe a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, une reprise de 1 million de dollars en ce qui a trait à la dotation à la provision pour pertes sur créances et de néant pour les revenus nets d'intérêts (2 millions au titre de la dotation et 6 millions, respectivement, en 2014 et néant et 143 millions, respectivement, en 2013).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 15 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (35 millions en 2014 et 123 millions en 2013).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période durant laquelle des paiements sont reçus. L'incidence des remboursements sur les revenus nets d'intérêts a été de 62 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (151 millions en 2014 et 241 millions en 2013).

Les dotations réelles aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives à ces prêts productifs sont constatées à mesure que ces pertes surviennent et conformément à la méthode que nous employons à l'égard des prêts que nous montons. Le total des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives aux prêts productifs acquis a été de 5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (56 millions en 2014 et 240 millions en 2013).

Au 31 octobre 2015, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 4 993 millions de dollars (7 755 millions en 2014). Au 31 octobre 2015, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs, les prêts renouvelables et les autres prêts productifs s'établissait à 217 millions de dollars, à 69 millions et à néant, respectivement (279 millions, 94 millions et 2 millions, respectivement, en 2014). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts productifs de 286 millions de dollars, une tranche de 151 millions de dollars représente l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le reliquat de 135 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances subjes et sera réévalué chaque exercice.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement les flux de trésorerie que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 86 millions de dollars (recouvrement de 252 millions en 2014 et de 410 millions en 2013).

Au 31 octobre 2015, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 383 millions de dollars (488 millions en 2014). Le montant de l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux prêts douteux acquis s'établit à néant (néant en 2014).

Prêts couverts par FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts ainsi couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté des provisions d'un montant net de 36 millions de dollars (recouvrements d'un montant net de 8 millions en 2014). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par FDIC.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de notre organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 94 à 96 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 8.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers du tableau qui suit; il représentait 178 708 millions de dollars (169 039 millions en 2014). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 8.

Dispositif de Bâle III

Notre gestion du risque s'appuie sur le Dispositif de Bâle III et notre cadre de gestion du capital économique. En ce qui concerne les fonds propres réglementaires, nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille sauf en ce qui concerne les prêts acquis de M&I et certains autres portefeuilles, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur une méthode qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des montants sortis du bilan.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2015 et 2014, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montant	s utilisés	Engage (non u		Instrument négociés marchés h	sur les		léments bilan		tions de en pension	То	tal
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Institutions financières	85 854	69 174	19 268	15 164	7	1	3 321	2 825	50 393	40 362	158 843	127 526
Administrations publiques	42 709	43 035	2 069	1 838	-	-	794	1 010	6 478	10 266	52 050	56 149
Secteur manufacturier	16 133	13 678	13 039	9 499	21	40	1 311	1 189	-	-	30 504	24 406
Secteur immobilier	21 100	18 408	5 871	5 602	-	-	809	1 072	-	-	27 780	25 082
Commerce de détail	14 352	11 973	4 614	4 995	-	-	539	537	-	-	19 505	17 505
Services	28 311	21 944	11 881	8 873	2	6	2 936	2 748	-	2	43 130	33 573
Commerce de gros	8 453	8 260	5 288	4 253	-	-	372	461	-	-	14 113	12 974
Industries pétrolière et gazière	6 575	5 969	7 847	6 931	-	-	818	612	-	-	15 240	13 512
Particuliers	139 885	132 360	38 674	36 627	-	26	149	18	-	8	178 708	169 039
Agriculture	9 860	9 016	1 860	1 905	-	-	27	36	-	-	11 747	10 957
Autres 1)	51 337	38 090	14 218	12 692	1	1	5 329	4 303	-	397	70 885	55 483
Total de l'exposition en cas de défaut	424 569	371 907	124 629	108 379	31	74	16 405	14 811	56 871	51 035	622 505	546 206

¹⁾ Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur la probabilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 95 et 96 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants présentent le solde brut de nos prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques, et le solde brut de nos prêts aux particuliers par cote de risque au 31 octobre 2015 et 2014.

Exposition des soldes bruts des prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)		Prets et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques				
	2015	2014				
Acceptable						
Catégorie investissement	84 059	71 282				
Catégorie spéculative	67 586	56 181				
Problématique	3 530	2 881				
Défaut / douteux	1 208	1 300				
Total	156 383	131 644				

Solde brut des prêts aux particuliers par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaire	s à l'habitation	prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		To	Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	
Exceptionnellement faible (≤ 0,05 %)	2	3	16 834	2 691	16 836	2 694	
Très faible (> 0,05 % à 0,20 %)	69 100	65 704	18 795	31 243	87 895	96 947	
Faible (> 0,20 % à 0,75 %)	17 233	17 200	14 933	13 171	32 166	30 371	
Moyen (> 0,75 % à 7,00 %)	16 513	8 668	16 969	18 285	33 482	26 953	
Élevé (> 7,00 % à 99,99 %)	408	6 385	1 600	1 707	2 008	8 092	
Rendement standard / non coté	2 246	2 253	3 878	4 245	6 124	6 498	
Défaut / douteux	416	800	569	773	985	1 573	
Total	105 918	101 013	73 578	72 115	179 496	173 128	

Prêts sur cartes de crédit

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à	89 jours	90 jours	ou plus	To	tal
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	641	647	459	488	33	37	1 133	1 172
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	2 474	1 915	494	471	90	104	3 058	2 490
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	416	414	162	126	92	169	670	709
Engagements de clients aux termes d'acceptations	-	20	-	4	-	-	-	24
Total	3 531	2 996	1 115	1 089	215	310	4 861	4 395

- 1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus, mais non classés douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 5 % en 2015 et de 5 % en 2014.
- 2) Les prêts sur cartes de crédit qui sont en souffrance ne sont pas classés comme douteux et sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins Plus de 1 an		Plus de	5 ans	To	otal		
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Canada								
Particuliers	50 911	50 026	97 482	93 486	5 272	5 984	153 665	149 496
Entreprises et grandes entreprises								
(sauf le secteur immobilier)	43 329	41 608	13 677	10 981	461	141	57 467	52 730
Secteur immobilier commercial	4 739	4 506	6 254	5 331	1 375	1 427	12 368	11 264
États-Unis	30 886	22 292	50 647	41 084	19 665	16 759	101 198	80 135
Autres pays	10 136	10 632	741	465	304	50	11 181	11 147
Total	140 001	129 064	168 801	151 347	27 077	24 361	335 879	304 772

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Taux fixe	160 469	150 021
Taux variable	162 248	142 139
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	11 307	10 878
Total	334 024	303 038

¹⁾ Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaut. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 100 à 104 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 105 à 109 du présent Rapport annuel.

Note 6: Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais percus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs des programmes de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais percus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons vendu pour 6 905 millions de dollars de prêts à des programmes de titrisation de tiers (5 564 millions en 2014).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes.

(en millions de dollars canadiens)	2015 1) 2014	
	Valeur Valeur comptable Passifs comptable des actifs connexes des actifs	Passifs connexes
Prêts hypothécaires à l'habitation Autres actifs connexes 2)	7 458 9 569 10 181 8 382	
Total	17 639 17 199 17 951	17 546

- 1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 17 785 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 17 666 millions, pour une position nette de 119 millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.
- Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La note 14 renferme plus de renseignements à ce sujet.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissions pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de ses actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients lui vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlions et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influer sur ces rendements.

Nous fournissons des facilités de trésorerie à cette entité, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 7 213 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 236 millions au 31 octobre 2014).

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration de l'entité, nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec l'entité. En 2015, l'entité n'a remboursé aucun billet à moyen terme en cours (1 049 millions de dollars en 2014, billets dont une tranche de 678 millions de dollars était détenue par nous). Nous détenons toujours 256 millions de dollars de ses billets à moyen terme, qui viennent à échéance en septembre 2016. Au 31 octobre 2015 et 2014, nous avions couvert notre exposition aux billets émis par l'entité que nous détenions. Un tiers a une exposition à l'entité en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 108 millions de dollars de billets. Nous contrôlons et consolidons cette entité.

Entités de capital et de financement

Des entités de capital et de financement sont créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités peuvent acheter des billets que nous avons émis ou nous pouvons leur vendre des actifs en échange de billets.

Dans le cas des fiducies qui nous achètent des actifs, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords, nous sommes grandement exposés à leurs rendements variables puisque nous sommes exposés à la variabilité des actifs sous-jacents et que nous contrôlons ces fiducies. C'est pourquoi nous les consolidons. Pour de plus amples renseignements sur les fiducies de capital, voir les notes 1 et 16.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)			2015			2014
	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré
Participations inscrites au bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	69	-	11	39	-
Titres de négociation	2	21	2 266	2	10	10 414
Titres disponibles à la vente	-	573	-	_	652	-
Divers	-	10	11	-	-	42
	13	673	2 277	13	701	10 456
Dépôts	1 265	69	1 296	1 265	39	5 853
Instruments dérivés	-	-	250	_	-	1 115
Divers	20	-	732	21	-	3 447
	1 285	69	2 278	1 286	39	10 415
Risque de perte 2)	57	6 175	2 278	57	5 876	10 456
Total des actifs des entités	1 285	4 289	2 277	1 286	3 783	10 456

¹⁾ Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

Entités de capital et de financement

Certaines de nos entités de capital et de financement achètent des billets que nous émettons, billets qui leur servent d'actifs sous-jacents. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous avons établi que nous ne consolidons pas ces entités. Pour de plus amples renseignements sur les fiducies de capital, voir les notes 1 et 16.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par la Banque) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre leurs actifs à de telles entités, lesquelles émettent alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs. Nous fournissons des facilités de trésorerie à ces entités, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 5 573 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 214 millions au 31 octobre 2014).

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces tiers afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies. De façon générale, ces ententes permettent aux employés d'acheter des actions ordinaires de la Banque.

Les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions ordinaires sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Celles-ci ne sont pas indiquées dans le tableau précédent puisque nous n'avons aucun intérêt dans celles-ci.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 1 446 millions de dollars au 31 octobre 2015 (1 532 millions en 2014).

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Notre exposition aux fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 589 millions de dollars au 31 octobre 2015 (513 millions en 2014), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

²⁾ Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités utilisées et non utilisées, et les actifs dérivés. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Fonds non gérés par BMO

À des fins de placement ou autres, nous achetons et détenons des parts dans des fonds que nous ne gérons pas. Il est jugé que nous avons une participation dans ces fonds en raison des parts que nous détenons, du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés ou que nous détenons d'autres intérêts. De telles activités ne nous confèrent pas le contrôle de ces fonds et, par conséquent, ceux-ci ne sont pas consolidés. Notre exposition aux fonds que nous ne gérons pas totalisait 3 735 millions de dollars au 31 octobre 2015 (11 647 millions en 2014), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associeraient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur. Le montant des revenus gagnés grâce à celles-ci est négligeable.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises - les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats à terme de gré à gré. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la valeur de marché et les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus autres que d'intérêts, conformément au traitement comptable des profits et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (l'écart entre le

cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les charges d'intérêts sur la durée de la couverture. La conversion des devises liées aux placements dans des établissements à l'étranger est gérée au moyen de dépôts. La conversion des devises au titre des dépôts désignés comme couverture d'investissement net est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change. Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Les instruments productifs d'intérêts à taux variable comprennent les prêts et dépôts à taux variable. Nos couvertures de flux de trésorerie ont un terme à courir résiduel maximal de 20 ans.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois s'élève à 166 millions de dollars (122 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les revenus d'intérêt et charges d'intérêts comptabilisés à l'égard des actifs et des passifs, ainsi que de la charge de rémunération du personnel qui faisaient l'objet de couvertures.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens)

		Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat				
Type de contrat	Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Variations de la juste valeur comptabilisées au poste revenus autres que d'intérêts – autres	Reclassement, des autres éléments du résultat global au bénéfice net, de profits sur des couvertures désignées			
2015 Taux d'intérêt Change 1) Attributions des droits à des paiements fondés sur des actions	697 33 (14)	2 1 -	119 s. o. (8)			
Total	716	3	111			
2014 Taux d'intérêt Change 1)	224 102	3 -	130 s. o.			
Total	326	3	130			
2013 Taux d'intérêt Change 1)	(86) 49	-	195 s. o.			
Total	(37)	-	195			

¹⁾ L'amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change d'une perte de 40 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (perte de 4 millions en 2014 et perte de 25 millions en 2013) a été transféré des autres éléments du résultat global aux charges d'intérêts.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

909 1 1 0

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, et les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (« ajustement au titre de la couverture de juste valeur »). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la juste valeur. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens))			Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat
Type de contrat		Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1)	Ajustement au titre de la couverture de juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts – autres
Contrats de taux d'intérêt	2015	225	(219)	6
	2014	46	(39)	7
	2013	(371)	360	(11)

- 1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs instruments dérivés ou autres passifs instruments dérivés dans le bilan consolidé.
- 2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres disponibles à la vente, dette subordonnée, dépôts et autres passifs.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture pour une partie de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à courir est de zéro à trois mois en quise d'instruments de couverture dans les couvertures d'investissement net, et la juste valeur de ces dépôts était de 1 485 millions de dollars au 31 octobre 2015 (2 365 millions en 2014).

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

s. o. - sans objet

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2015 était de 11 528 millions. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A et à A- au 31 octobre 2015 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 532 millions et de 800 millions, respectivement.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 18.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2015					
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt	47.202	(44.440)		47.020	(45.004)	4.02.4
Swaps Contrats à terme de gré à gré	17 382 25	(16 449)	933 19	17 020 4	(15 986) (6)	1 034 (2)
Contrats à terme standardisés	1	(6) -	1	17	(21)	(4)
	•		-		(= 1)	(1)
Options achetées	637	- (F01)	637	697 -	- (616)	697
Options vendues Contrats de change	_	(581)	(581)	_	(616)	(616)
Swaps de devises	5 128	(4 239)	889	2 153	(1 182)	971
Swaps de taux d'intérêt et de devises	6 847	(12 128)	(5 281)	5 705	(6 682)	(977)
Contrats de change à terme de gré à gré	3 099	(1 306)	1 793	3 874	(2 856)	1 018
Options achetées Options vendues	133	(178)	133 (178)	447	(465)	447 (465)
Contrats sur produits de base		(170)	(170)		(403)	(403)
Swaps	993	(1 818)	(825)	376	(922)	(546)
Options achetées	674	-	674	307	-	307
Options vendues	-	(953)	(953)	- 0.47	(412)	(412)
Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance	969	(2 201)	(1 232)	947	(3 040)	(2 093)
Achetés	36	-	36	80	-	80
Vendus	-	(48)	(48)	-	(124)	(124)
Juste valeur totale – instruments dérivés de négociation	35 924	(39 907)	(3 983)	31 627	(32 312)	(685)
Juste valeur moyenne 1)	42 027	(44 445)	(2 418)	30 304	(31 092)	(788)
Couverture Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie – swaps	664	(90)	574	196	(115)	81
Couvertures de juste valeur – swaps	544	(387)	157	330	(272)	58
Total des swaps	1 208	(477)	731	526	(387)	139
Contrats de change	1 003	(2.255)	(4.463)	502	(050)	(456)
Couvertures de flux de trésorerie – contrats de change à terme de gré à gré Total des contrats de change	1 092	(2 255)	(1 163)	502 502	(958) (958)	(456) (456)
	1072	(2 233)	(1 103)	302	(730)	(430)
Contrats sur titres de participation Couvertures de flux de trésorerie – contrats sur titres de participation	14	-	14	-		-
Total des contrats sur titres de participation	14	-	14	-	-	-
Juste valeur totale – instruments dérivés de couverture 2)	2 314	(2 732)	(418)	1 028	(1 345)	(317)
Juste valeur moyenne 1)	2 329	(2 404)	(75)	916	(1 089)	(173)
Juste valeur totale – instruments dérivés de négociation et de couverture	38 238	(42 639)	(4 401)	32 655	(33 657)	(1 002)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 415)	27 415	-	(28 885)	28 885	-
Total	10 823	(15 224)	(4 401)	3 770	(4 772)	(1 002)

¹⁾ La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

²⁾ La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)				2015				201
	-	Couve	rture		-	Couve	rture	
	Négociation	Flux de trésorerie	Juste valeur	Total	Négociation	Flux de trésorerie	Juste valeur	Total
Contrats de taux d'intérêt								
Marchés hors cote	2 853 087	59 021	47 679	2 959 787	2 580 940	45 753	48 984	2 675 67
Swaps Contrats à terme de gré à gré	432 744	39 02 1	4/ 6/9	432 744	361 484	45 / 55	46 964	361 48
Options achetées	21 344	_	_	21 344	19 267	_	_	19 26
Options vendues	24 154	-	-	24 154	22 955	-	-	22 95
	3 331 329	59 021	47 679	3 438 029	2 984 646	45 753	48 984	3 079 38
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	137 583	-	-	137 583	125 272	-	-	125 27
Options achetées	26 598	-	-	26 598	21 680	-	-	21 68
Options vendues	25 038		-	25 038	21 342		_	21 34
	189 219			189 219	168 294		-	168 29
Total des contrats de taux d'intérêt	3 520 548	59 021	47 679	3 627 248	3 152 940	45 753	48 984	3 247 67
Contrats de change Marchés hors cote								
Swaps de devises	75 890	193	_	76 083	51 374	242	_	51 61
Swaps de devises Swaps de taux d'intérêt et de devises	339 431	36	_	339 467	279 119		_	279 11
Contrats de change à terme de gré à gré	362 544	30 554	_	393 098	283 196	16 284	_	299 48
Options achetées	28 297	-	_	28 297	37 245	-	_	37 24
Options vendues	28 960	_	_	28 960	36 913	_	_	36 91
•	835 122	30 783	-	865 905	687 847	16 526	_	704 37
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	677	-	-	677	813	-	-	81
Options achetées	2 562	-	-	2 562	3 110	-	-	3 11
Options vendues	2 012	-		2 012	3 044	_	_	3 04
	5 251	-	-	5 251	6 967	-	-	6 96
Total des contrats de change	840 373	30 783	_	871 156	694 814	16 526	_	711 34
Contrats sur produits de base Marchés hors cote								
Swaps	11 929	-	-	11 929	13 559	-	-	13 55
Options achetées	6 172	-	-	6 172	8 526	-	-	8 52
Options vendues	4 103	-	-	4 103	4 166	-	-	4 16
	22 204	-	-	22 204	26 251	_	-	26 25
Marchés réglementés	44.003			44.003	22.507			22.50
Contrats à terme standardisés	16 803	-	_	16 803	22 586	-	_	22 58
Options achetées Options vendues	7 614 9 720	_	_	7 614 9 720	6 733 8 499	_	_	6 73 8 49
options vendues	34 137	_	_	34 137	37 818	_	_	37 81
Total des contrats sur produits de base	56 341		_	56 341	64 069		_	64 06
Contrats sur titres de participation								
Marchés hors cote	46 942	172	_	47 114	48 702	_	_	48 70
Marchés réglementés	4 371	-	-	4 371	7 314	-	-	7 31
Total des contrats sur titres de participation	51 313	172	-	51 485	56 016	-	-	56 01
Swaps sur défaillance								
Achetés sur les marchés hors cote	6 665	-	-	6 665	8 801	-	-	8 80
Vendus sur les marchés hors cote	9 385	-	-	9 385	11 983	-	-	11 98
Total des swaps sur défaillance	16 050	-	-	16 050	20 784	-	-	20 78

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforcons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit ci-dessous :

Valeur de remplacement: Ce qu'il en coûte pour remplacer tous les contrats qui ont une juste valeur positive, déterminée aux taux du marché. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)			2015			2014
	Valeur de remplacement	Équivalent- risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent- risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	18 590	22 037	-	17 546	21 371	-
Contrats à terme de gré à gré	25	24	-	4	45	-
Options achetées	633	651		691	705	
Total des contrats de taux d'intérêt	19 248	22 712	1 461	18 241	22 121	1 393
Contrats de change						
Swaps de devises	5 128	8 602	-	2 153	5 039	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	6 847	13 696	-	5 705	11 219	-
Contrats de change à terme de gré à gré	4 191	7 838	-	4 376	6 477	-
Options achetées	115	768		415	837	_
Total des contrats de change	16 281	30 904	2 034	12 649	23 572	1 656
Contrats sur produits de base						
Swaps	993	2 472	-	376	1 902	-
Options achetées	69	1 043	-	30	1 109	-
Total des contrats sur produits de base	1 062	3 515	496	406	3 011	472
Contrats sur titres de participation	892	3 366	214	896	3 547	208
Swaps sur défaillance	36	245	34	80	271	42
Total des instruments dérivés	37 519	60 742	4 239	32 272	52 522	3 771
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 415)	(40 140)	-	(28 885)	(35 585)	-
Total	10 104	20 602	4 239	3 387	16 937	3 771

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 719 millions de dollars au 31 octobre 2015 (383 millions en 2014).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des conventions-cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Avant les conventions-cadres de compensation					Après les conventions-cadres de compensation			
	2015		2014		2015		2014		
Canada	19 492	52	14 395	45	5 832	58	1 769	52	
États-Unis	7 702	21	7 579	23	2 609	26	875	26	
Royaume-Uni	3 220	9	3 623	11	398	4	232	7	
Autres pays 1)	7 105	18	6 675	21	1 265	12	511	15	
Total	37 519	100 %	32 272	100 %	10 104	100 %	3 387	100 %	

¹⁾ Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2015 ou en 2014.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	13 882	10 565	253	708	35	25 443
Administrations publiques	2 940	3 343	85	-	-	6 368
Ressources naturelles	-	27	114	-	-	141
Énergie	250	693	189	-	-	1 132
Autres	2 176	1 653	421	184	1	4 435
Total	19 248	16 281	1 062	892	36	37 519
Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
	Contrats de taux d'intérêt 13 997	Contrats de change 8 903	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total 23 783
(en millions de dollars canadiens)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · ·	•	
(en millions de dollars canadiens) Institutions financières	13 997	8 903	157		66	23 783
(en millions de dollars canadiens) Institutions financières Administrations publiques	13 997 2 262	8 903 2 330	157 11		66 -	23 783 4 603
(en millions de dollars canadiens) Institutions financières Administrations publiques Ressources naturelles	13 997 2 262 33	8 903 2 330 27	157 11 37		66 -	23 783 4 603 97

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)		Te	erme à courir		2014		
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 110 622	573 718	846 317	380 048	49 082	2 959 787	2 675 677
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	592 366	64 574	6 334	4 064	123	667 461	572 000
Total des contrats de taux d'intérêt	1 702 988	638 292	852 651	384 112	49 205	3 627 248	3 247 677
Contrats de change							
Swaps de devises	19 320	16 868	22 170	15 342	2 383	76 083	51 616
Swaps de taux d'intérêt et de devises	86 626	108 857	74 121	57 722	12 141	339 467	279 119
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	445 471	8 258	1 529	332	16	455 606	380 605
Total des contrats de change	551 417	133 983	97 820	73 396	14 540	871 156	711 340
Contrats sur produits de base							
Swaps	3 604	6 626	817	861	21	11 929	13 559
Contrats à terme standardisés et options	15 824	25 688	2 353	502	45	44 412	50 510
Total des contrats sur produits de base	19 428	32 314	3 170	1 363	66	56 341	64 069
Contrats sur titres de participation	43 296	5 170	1 535	68	1 416	51 485	56 016
Contrats de crédit	10 958	2 966	713	1 021	392	16 050	20 784
Total du montant nominal de référence	2 328 087	812 725	955 889	459 960	65 619	4 622 280	4 099 886

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examens annuels à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, à 476 millions de dollars, à 431 millions et à 434 millions, respectivement.

(en millions de dollars canadiens)						2015						2014
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660	297	1 680	1 531	770	1 045	5 323
Entrées	5	48	228	73	75	429	(1)	106	189	29	106	429
Cessions 1)	(64)	(102)	(243)	(24)	(12)	(445)	(16)	(44)	(188)	(22)	(7)	(277)
Entrées par suite d'acquisitions 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	4	9
Change et autres	39	160	75	47	40	361	20	60	36	26	34	176
Solde à la clôture de l'exercice	280	1 908	1 631	901	1 285	6 005	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660
Amortissement cumulé et dépréciation												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	979	1 108	554	743	3 384	-	900	1 104	508	643	3 155
Cessions 1)	-	(57)	(137)	(14)	(6)	(214)	-	(28)	(175)	(19)	(5)	(227)
Amortissement	-	36	154	56	132	378	-	34	149	60	122	365
Change et autres	-	118	21	55	(22)	172	-	73	30	5	(17)	91
Solde à la clôture de l'exercice	-	1 076	1 146	651	847	3 720	-	979	1 108	554	743	3 384
Valeur comptable nette	280	832	485	250	438	2 285	300	823	463	251	439	2 276

- 1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.
- 2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Acquisition à venir - Activités de financement du transport de GE Capital Corporation (GE Transportation Finance)

Le 10 septembre 2015, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des actifs de GE Transportation Finance. Le prix d'achat en trésorerie totalise environ 8,9 milliards de dollars américains. Le portefeuille de GE Transportation Finance comprend des actifs productifs nets d'environ 11,9 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars américains), sous réserve d'ajustements de clôture. L'acquisition reflète nos activités bancaires auprès des entreprises au Canada et aux États-Unis et viendra élargir notre clientèle commerciale. Nous prévoyons que cette acquisition sera menée à terme au cours du premier trimestre de 2016, et les résultats de l'entreprise acquise sont pris en compte dans ceux de nos unités d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis et au Canada.

La comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises n'est pas encore terminée et nous n'avons pas établi le montant final de la contrepartie, la juste valeur des actifs acquis, ni le montant de l'écart d'acquisition qui sera constaté.

Acquisition – F&C Asset Management plc (F&C)

Le 7 mai 2014, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de F&C Asset Management plc, gestionnaire de placements dont le siège social est situé au Royaume-Uni, pour une contrepartie en trésorerie de 712 millions de livres sterling.

Cette acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. Les résultats de l'entreprise ainsi acquise sont pris en compte dans ceux de notre unité d'exploitation Gestion de patrimoine.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles constituées essentiellement de contrats de gestion de fonds et de relations clients, dont des immobilisations incorporelles de 178 millions de dollars d'une durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles de 313 millions qui sont amorties sur deux à dix ans, essentiellement selon le mode linéaire. Cette acquisition consolide notre position en tant que grand gestionnaire de fonds à l'échelle mondiale en augmentant les capacités de notre plateforme de gestion d'actifs et nous procure d'attrayantes possibilités de répondre aux besoins des marchés des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. Un écart d'acquisition de 1 268 millions a été comptabilisé à l'égard de cette transaction et n'est pas déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre de l'acquisition de F&C, nous avons acquis une filiale de celle-ci, soit F&C REIT LLP, laquelle est détenue à 30 % par trois autres associés. Nous avons constaté, à notre bilan consolidé, la participation des associés dans F&C REIT LLP en tant que participation ne donnant pas le contrôle et en fonction de la quote-part des actifs nets de F&C REIT LLP revenant aux associés qui n'en détiennent pas le contrôle.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)	2014
	F&C
Trésorerie	338
Bureaux et matériel	9
Écart d'acquisition	1 268
Immobilisations incorporelles	491
Autres actifs	293
Total des actifs	2 399
Autres passifs	1 083
Participations ne donnant pas le contrôle	22
Prix d'achat	1 294

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de vente de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3 %. Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2015 variaient entre 5,9 % et 11,6 % (6,9 % et 12,8 % en 2014), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)		Gestion de patrimoine	Marchés des capitaux	Total				
	PE Canada	PE États-Unis	Total	Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Total		
Solde au 31 octobre 2013	69	2 702	2 771	847	2	849	199	3 819
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	1 268	-	1 268	_	1 268
Autres 1)	(1)	220	219	35	-	35	12	266
Solde au 31 octobre 2014	68	2 922	2 990	2 150	2	2 152	211	5 353
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Autres 1)	-	471	471	245	-	245	21	737
Solde au 31 octobre 2015	68 2)	3 393 3)	3 461	2 374 4)	2 5	2 376	232 6)	6 069

- 1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères, les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents et les cessions d'entreprises au cours de l'exercice.
- 2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club et Aver Media LP.
- 3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE et M&I.
- Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Integra GRS, Lloyd George Management, M&I, Harris myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.
- 5) Concerne AIG.
- 6) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2013	389	754	154	544	1 606	243	29	3 719
Entrées, cessions et autres	-	-	-	24	286	69	-	379
Acquisitions	171	-	_	-	17	-	303	491
Change	66	61	13	(28)	24	4	(1)	139
Coût au 31 octobre 2014	626	815	167	540	1 933	316	331	4 728
Entrées, cessions et autres	(23)	-	(4)	7	345	42	53	420
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-	-
Change	80	129	27	15	42	11	37	341
Coût au 31 octobre 2015	683	944	190	562	2 320	369	421	5 489

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2013	124	397	152	489	1 018	-	28	2 208
Cessions et autres	_	-	_	-	-	-	-	-
Amortissement	61	69	2	20	221	-	9	382
Change	44	40	12	(29)	11	-	8	86
Amortissement cumulé au 31 octobre 2014	229	506	166	480	1 250	-	45	2 676
Cessions et autres	(8)	-	(3)	-	-	-	-	(11)
Amortissement	78	66	2	17	230	-	18	411
Change	39	83	25	8	60	-	(10)	205
Amortissement cumulé au 31 octobre 2015	338	655	190	505	1 540	-	53	3 281
Valeur comptable au 31 octobre 2015	345	289	-	57	780	369	368	2 208
Valeur comptable au 31 octobre 2014	397	309	1	60	683	316	286	2 052

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 198 millions de dollars au 31 octobre 2015 (178 millions au 31 octobre 2014), ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Des immobilisations incorporelles ont fait l'objet de réductions de valeur pour dépréciation de 1 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (1 million en 2014).

DMO

Note 12 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	6 502	6 104
Intérêts courus à recevoir	882	879
Créances de clients, de négociants et de courtiers	309	542
Actifs liés à l'assurance 1)	478	445
Actifs au titre des régimes de retraite (note 23)	502	261
Total	8 673	8 231

¹⁾ Comprend des actifs de néant au 31 octobre 2015 (215 millions de dollars en 2014) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance vie.

Note 13: Dépôts

		Dépôts à vue								
(en millions de dollars canadiens)	productifs	d'intérêts	non productif	fs d'intérêts	Dépôts à	préavis	Dépôts à	terme fixe	rme fixe Tot	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Catégories de déposants :										
Banques	828	997	1 222	993	4 123	2 412	20 962	13 841	27 135	18 243
Entreprises et administrations publiques	15 262	14 958	35 212	28 001	57 335	57 165	155 809	139 015	263 618	239 139
Particuliers	3 095	2 524	15 095	12 900	83 081	75 529	46 145	44 753	147 416	135 706
Total 1) 2)	19 185	18 479	51 529	41 894	144 539	135 106	222 916	197 609	438 169	393 088
Domiciliation :										
Canada	17 031	16 753	35 300	28 832	75 470	77 232	120 199	111 193	248 000	234 010
États-Unis	1 5 1 7	1 191	16 091	12 972	68 396	57 314	76 980	66 664	162 984	138 141
Autres pays	637	535	138	90	673	560	25 737	19 752	27 185	20 937
Total	19 185	18 479	51 529	41 894	144 539	135 106	222 916	197 609	438 169	393 088

- 1) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Au 31 octobre 2015 et 2014, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 26 960 millions de dollars et 18 183 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2015 et 2014, les dépôts comprenaient respectivement 221 268 millions de dollars et 191 155 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 19 898 millions de dollars et 8 204 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- · Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2015, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 263 millions de dollars (651 millions en 2014).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 7 134 millions de dollars au 31 octobre 2015 (4 294 millions en 2014).
- · Les obligations couvertes, qui totalisaient 12 611 millions de dollars au 31 octobre 2015 (7 683 millions en 2014).

Au cours de l'exercice, nous avons, aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées, émis pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,25 %, de série CBL 2, échéant le 22 janvier 2020, pour 325 millions de livres sterling d'obligations couvertes au LIBOR livre sterling à trois mois majoré de 0,19 %, des obligations couvertes de série CBL 3, échéant le 29 janvier 2018, pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,375 %, série CBL 4 échéant le 5 août 2020, pour 1 000 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,75 %, série CBL 5 échéant le 21 septembre 2022, et pour 135 millions d'euros d'obligations couvertes à 1,597 %, série CBL 6 échéant le 28 septembre 2035. En 2014, nous avons émis des obligations couvertes à 1,0 %, de série CBL 1 pour un montant de 1,0 milliard d'euros échéant le 7 mai 2019 aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, des obligations couvertes de série CB2 à 2,85 % d'un montant de 2,0 milliards de dollars américains et des obligations couvertes de série 4 à 1,3 % d'un montant de 2,0 milliards de dollars américains sont respectivement arrivées à échéance.

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Moins de un an	144 609	124 782
De 1 an à 2 ans	23 385	22 733
De 2 à 3 ans	23 324	23 491
De 3 à 4 ans	7 753	8 379
De 4 à 5 ans	11 170	8 498
Plus de 5 ans	12 675	9 726
Total 1)	222 916	197 609

¹⁾ Comprend des dépôts de 200 907 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 103 101 millions étaient domiciliés au Canada, 72 073 millions, aux États-Unis et 25 733 millions, dans d'autres pays (174 612 millions, 92 668 millions, 62 193 millions et 19 751 millions, respectivement, en 2014). Des dépôts de 103 101 millions domiciliés au Canada, 36 434 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 4 956 millions, dans trois à six mois, 11 916 millions, dans six à douze mois et 49 795 millions, dans plus de douze mois (92 668 millions, 27 304 millions, 7 465 millions, 11 565 millions et 46 334 millions, respectivement, en 2014). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 188 463 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (170 981 millions en 2014).

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés au cours des exercices 2015 et 2014.

	Soldes	Taux d'intérêt moyens payés (%)		
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2015	2014
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	18 910	16 469	0,36	0,45
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	31 762	26 702	-	-
Dépôts à préavis	76 458	76 903	0,57	0,70
Dépôts à terme fixe	120 764	118 094	1,35	1,44
Total des dépôts domiciliés au Canada	247 894	238 168	0,86	0,97
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	11 183	8 195	0,28	0,28
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	13 902	12 095	0,39	0,36
Autres dépôts à vue	16 109	12 744	0,01	0,02
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	146 380	127 389	0,31	0,38
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	187 574	160 423	0,29	0,35
Total des dépôts moyens	435 468	398 591	0,62	0,72

Au 31 octobre 2015 et 2014, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 37 477 millions de dollars et à 30 622 millions.

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une hausse de 196 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une hausse avant impôts de 143 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (baisse de 6 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dont 41 millions de dollars étaient attribuables aux variations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2014). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2015, correspondent à un profit latent d'environ 67 millions de dollars. À l'adoption des dispositions sur le risque de crédit qui nous est propre contenues dans l'IFRS 9 cette année, une tranche de 143 millions de ce profit latent a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le reliquat, soit une perte latente de 76 millions, a été comptabilisé dans l'état des résultats de périodes antérieures.

Au 31 octobre 2015, la juste valeur et le montant notionnel de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 9 429 millions de dollars et de 9 869 millions (7 639 millions et 7 733 millions, respectivement, en 2014).

Note 14: Passifs divers

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les actifs divers ou les passifs divers, respectivement. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages liés à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée au remboursement des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	21 673	22 465
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	8 747	7 713
Intérêts courus à payer	969	1 050
Passifs de filiales, autres que des dépôts	3 948	3 775
Passifs liés à l'assurance	7 060	6 827
Passif au titre des régimes de retraite (note 23)	364	229
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 23)	1 192	1 204
Total	43 953	43 263

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées tiennent compte de montants au titre des billets émis par notre entité de protection de crédit et ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2015, soit 139 millions de dollars (139 millions en 2014), est inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. Les variations de leur juste valeur n'ont entraîné aucun changement dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (aucun changement

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 525 millions de dollars au 31 octobre 2015 (407 millions au 31 octobre 2014), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une hausse de 24 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (hausse de 37 millions en 2014). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, un profit de 20 millions a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre écart de taux. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance. L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux de la Banque au cours de l'exercice.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :	6 827	6 115
Nouveaux contrats	235	476
Polices existantes	-	346
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(355)	(291)
Change	4	2
Augmentation (diminution) nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	(116)	533
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	349	179
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	7 060	6 827

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Revenu des primes directes Primes cédées	2 027 (466)	1 850 (450)	1 567 (434)
	1 561	1 400	1 133

Note 15: Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débentures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires selon Bâle III. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujetti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons pas émis de dette subordonnée. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons, aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien, émis pour 1,0 milliard de dollars de dette subordonnée portant intérêt au taux de 3,12 %. Ces titres, soit des billets à moyen terme - série H, tranche 1, échoient le 19 septembre 2024 et leur taux deviendra variable le 19 septembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées et de nos 500 millions de dollars de billets à moyen terme – série C, tranche 2 qui étaient en cours à un prix de remboursement correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de remboursement. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons remboursé aucune dette subordonnée.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des deux prochains exercices et par la suite.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2015	Total 2014
Débentures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100
Débentures série 20	150	Décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série C						
Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015	-	500
Billets à moyen terme – série D						
Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 2)	700	700
Billets à moyen terme – série F						
Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 3)	900	900
Billets à moyen terme – série G						
Tranche 1	1 500	Juillet 2021	3,98	Juillet 2016 4)	1 500	1 500
Billets à moyen terme – série H						
Tranche 1	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 5)	1 000	1 000
Total 6)					4 350	4 850

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018
- 4) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,979 % jusqu'au 8 juillet 2016 et à un taux variable équivalant au Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) sur trois mois majoré de 1,09 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.
- 5) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,12 % jusqu'au 19 septembre 2019 et à un taux variable équivalant au taux CDOR sur trois mois majoré de 1,08 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 19 septembre 2019.
- 6) Certains montants au titre de la dette subordonnée ont été émis à prime ou à escompte et comprennent des ajustements au titre de la couverture de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet d'accroître leur valeur comptable au 31 octobre 2015 de 66 millions de dollars (63 millions en 2014) (voir la note 8 pour obtenir des détails à ce suiet). La dette subordonnée que nous rachetons est

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les billets à moyen terme - série H sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Note 16 : Titres de fiducie de capital

Nous émettons des titres de fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO) par l'entremise de notre filiale Fiducie de capital BMO (la fiducie). Le produit des BOaTS BMO sert à nos fins générales. Nous consolidons la fiducie, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Nous n'avons émis aucun BOaTS BMO au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

Les porteurs des BOaTS BMO ont le droit de recevoir des distributions en trésorerie semestrielles fixes non cumulatives tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

		Distribution	Date de rachat	Ca	pital
(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	par BOaTS 1)	au gré de la fiducie	2015	2014
BOaTS BMO					
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37	31 décembre 2009	-	600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 2)	31 décembre 2010	450	450
				450	1 050

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté la totalité de nos BOaTS BMO - série D pour un montant équivalant à 1 000 \$, pour un prix de rachat total de 600 millions de dollars majoré des distributions déclarées et non réglées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons procédé à aucun rachat de cette nature. Le 27 novembre 2015, nous avons annoncé que nous avions l'intention de racheter la totalité de nos BOaTS – série E le 31 décembre 2015.

Conversion par les porteurs

Les BOaTS BMO – série E ne peuvent être convertis au gré des porteurs.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO – série E sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque – série 12, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter ses fonds propres ou une contravention de sa part aux exigences concernant les fonds propres réglementaires.

Note 17 : Capitaux propres

Capital social

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			2015			2014			2013
			Dividendes			Dividendes			Dividendes
	Nombre d'actions	Montant	déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	déclarés par action
	u actions	Montant	pai action	d actions	Montant	pai action	d actions	Montant	pai action
Actions privilégiées classées dans les									
capitaux propres			0.54	44000000	250	4.43	44000000	250	4.43
Catégorie B – série 13	-	-	0,56	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	1,19
Catégorie B – série 17	5 732 609	143	0,60	5 732 609	143	0,64	5 732 609	143	0,17
Catégorie B – série 18 1)	-	-	-	-	-	0,41	6 000 000	150	1,63
Catégorie B – série 21 2)	-	-	-	-	-	0,81	11 000 000	275	1,63
Catégorie B – série 23	-	-	0,34	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35
Catégorie B – série 25	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	1,00	20 000 000	500	0,59	-	-	-
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,98	16 000 000	400	0,46	-	-	-
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300	0,31	-	-	-
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,45	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 35	6 000 000	150	0,41	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 36	600 000	600	-	-	-	-	-	-	-
		3 240			3 040			2 265	
Actions ordinaires									
Solde à l'ouverture de l'exercice	649 050 049	12 357		644 129 945	12 003		650 729 644	11 957	
Émises aux termes du régime de réinvestisse-									
ment de dividendes et d'achat d'actions									
destiné aux actionnaires	690 471	58		2 786 997	223		2 069 269	130	
Émises ou annulées aux termes du régime									
d'options sur actions et d'autres régimes de									
rémunération fondée sur des actions (note 22)	842 821	51		2 133 107	131		2 068 132	116	
Rachetées à des fins d'annulation	(8 000 000)	(153)		55 .07	-		(10 737 100)	(200)	
Solde à la clôture de l'exercice	642 583 341	12 313	3,24	649 050 049	12 357	3,08	644 129 945	12 003	2,94
Capital social		15 553	-,		15 397	3,30		14 268	-/-

- Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B série 18. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,41 \$ par action et 6 millions d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.
- Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B série 21. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,81 \$ par action et 11 millions d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Le 16 octobre 2015, nous avons émis 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif - série 36 au prix de 1 000,00 \$ l'action, pour un produit brut de 600 millions de dollars.

Le 29 juillet 2015, nous avons émis 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif - série 35 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 150 millions de dollars.

Le 5 juin 2015, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif - série 33 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 200 millions de dollars.

Le 30 juillet 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif - série 31 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 millions de dollars.

Le 6 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif - série 29 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Le 23 avril 2014, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif - série 27 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous n'avons émis aucune action privilégiée.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif - série 13 à un prix de rachat de 25,25 \$ l'action, pour un prix de rachat brut de 353 millions de dollars. Les dividendes déclarés pour cet exercice ont été de 0,56 \$ par action, et 14 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Le 25 février 2015, nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif - série 23 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 ont été de 0,34 \$ par action et 16 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif - série 18 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,41 \$ par action et 6 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif - série 21 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,81 \$ par action et 11 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif - série 5 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 ont été de 0,33 \$ par action et 8 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées (en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 14	25,00	0,328125\$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 15	25,00	0,3625\$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 16	25,00	0,211875 \$ 3)	1,65 %	25 août 2018 4)5)6)	Catégorie B – série 177)
Catégorie B – série 17	25,00	Variable 8)	1,65 %	25 août 2018 4)5)6)	Catégorie B – série 167)
Catégorie B – série 25	25,00	0,24375 \$ 3)	1,15 %	25 août 2016 5)6)	Catégorie B – série 267)
Catégorie B – série 27	25,00	0,2500 \$ 3)	2,33 %	25 mai 2019 5)6)	Catégorie B – série 287)
Catégorie B – série 29	25,00	0,24375 \$ 3)	2,24 %	25 août 2019 5)6)	Catégorie B – série 307)
Catégorie B – série 31	25,00	0,2375 \$ 3)	2,22 %	25 novembre 2019 5)6)	Catégorie B – série 327)
Catégorie B – série 33	25,00	0,2375 \$ 3)	2,71 %	25 août 2020 5)6)	Catégorie B – série 347)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125\$	Sans rajustement	25 août 2020 5)6)	Non convertibles
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 3)	4,97 %	25 novembre 2020 5)6)	Catégorie B – série 377)

- 1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- 2) Font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 novembre 2016 dans le cas des actions de la série 14, avant le 25 mai 2017 dans celui des actions de la série 15 et avant le 25 août 2024 dans celui des actions de la série 35.
- 3) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée
- 4) Le 22 juillet 2013, nous avons annoncé que nous n'entendions pas exercer notre droit de rachat des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif série 16 à la date de rachat initiale. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit de choisir de convertir, à raison de une contre une. la totalité ou une partie de ces actions en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable - série 17 en date du 26 août 2013.
- 5) Rachetables à cette date et à tous les cinq ans par la suite
- Convertibles à la date indiquée et à tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Les actions privilégiées série 16, 17, 26, 28, 30, 32, 34 et 37 donnent droit à un dividende à taux variable.
- Si ces actions sont converties, leurs porteurs ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées d'origine aux dates de rachat ultérieures.
- 8) Le taux variable équivaudra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement de 1,65 %

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B - série 27, 29, 31, 33, 35 et 36 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1er février 2015, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée d'un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital. Nous consulterons périodiquement le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires, a pris fin le 31 janvier 2015. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté 8 millions d'actions ordinaires à un coût moyen de 77,25 \$ chacune. Durant l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de cette offre.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la Loi sur les banques. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO, entité structurée consolidée, ou la Fiducie de capital BMO II, une entité structurée non consolidée (collectivement, les fiducies), omettent de verser sur leurs titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elles ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 16).

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Dans le cas du dividende versé dans le premier trimestre de 2015, les actions ordinaires destinées à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. À compter du dividende payé au deuxième trimestre de 2015, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au cours du quatrième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix comportait un escompte de 2 %. Dans le cas du dividende versé au cours du troisième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. À compter du dividende versé au quatrième trimestre de 2013 et jusqu'à celui payé au deuxième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons émis au total 690 471 nouvelles actions ordinaires (2 786 997 en 2014) et avons acheté 1 998 589 actions ordinaires (1 276 088 en 2014) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2015, nous avions réservé 5 842 932 actions ordinaires (6 533 403 en 2014) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avions également réservé 12 111 153 actions ordinaires (13 337 765 en 2014) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au 31 octobre 2015, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales comprenait des titres de fiducie de capital, y compris les intérêts courus, d'une valeur totale de 454 millions de dollars (1 060 millions en 2014) liés à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales, qui faisait partie de nos fonds propres réglementaire de catégorie 1, comme il est décrit plus en détail à la note 16. La participation ne donnant pas le contrôle dans d'autres entités consolidées se chiffrait à 37 millions de dollars au 31 octobre 2015 (31 millions en 2014), laquelle comprenait 27 millions de dollars relativement à F&C (22 millions en 2014).

Note 18: Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

La juste valeur réprésente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits et pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin de s'assurer de leur précision et de leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet de s'assurer du caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt. aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension et titres mis en pension

La juste valeur de ces titres est déterminée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données du modèle comprennent les flux de trésorerie contractuels et les écarts de financement de garantie.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dette subordonnée et titres de fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres de fiducie de capital est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, de certains autres actifs, des acceptations, des titres prêtés et de certains autres passifs.

Autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie de même que de certains autres titres constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Quant aux instruments financiers à plus long terme qui sont inscrits dans les autres passifs, leur juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, ce qui est calculé au moyen des taux d'actualisation en fonction desquels des passifs ayant des échéances similaires pourraient être émis à la date de

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ne sont pas considérés comme des instruments financiers et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état des montants qui seraient indiqués si tous les autres actifs et passifs financiers qui, à l'heure actuelle, ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient présentés à cette valeur.

(en millions de dollars canadiens) 2015

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	9 432	9 534	856	8 678	-
Titres divers 1)	656	2 365	-	-	2 365
	10 088	11 899	856	8 678	2 365
Titres pris en pension 2)	55 626	54 979	_	54 979	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 918	106 322	-	-	106 322
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	65 598	64 668	-	-	64 668
Prêts sur cartes de crédit	7 980	7 728	-	-	7 728
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	143 387	-	-	143 387
	324 572	322 105	-	-	322 105
Dépôts	438 169	438 461	_	438 461	-
Titres mis en pension 3)	33 576	33 704	-	33 704	-
Passif divers 4)	22 497	23 025	-	23 025	-
Dette subordonnée	4 416	4 590	-	4 590	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

- 1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 364 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.
- 2) Ne tient pas compte de 12 440 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- 3) Ne tient pas compte de 6 315 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur
- 4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

(en millions de dollars canadiens) 2014

·					
	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 344	10 490	838	9 652	-
Titres divers 1)	510	1 829	-	-	1 829
	10 854	12 319	838	9 652	1 829
Titres pris en pension 2)	33 141	33 095	-	33 095	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 013	101 273	-	_	101 273
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 143	63 280	-	-	63 280
Prêts sur cartes de crédit	7 972	7 706	-	-	7 706
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	120 766	119 399	-	-	119 399
	293 894	291 658	-	-	291 658
Dépôts	393 088	393 242	-	393 242	-
Titres mis en pension 3)	25 485	25 505	-	25 505	-
Passifs divers 4)	23 546	23 927	-	23 927	-
Dette subordonnée	4 913	5 110	-	5 110	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

- 1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 477 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.
- 2) Ne tient pas compte de 20 414 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur. 3) Ne tient pas compte de 14 210 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
- 4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

			2015			2014
	Évalués au	Évalués au	Évalués au	Évalués au	Évalués au	Évalués a
	moyen de	moyen de modèles	moyen de modèles	moyen de	moyen de modèles	moyen de modèle
	cours du marché	(avec données de marché observables)	(sans données de marché observables)	cours du marché	(avec données de marché observables)	(sans données de marché observables
Titros do págosiation		artine observations,		morene	marene observables,	morene observobies
Titres de négociation Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	12 342	1 512	_	8 737	1 725	
	3 183	3 568	_			
des provinces et municipalités canadiennes				3 134	4 062	
l'administration fédérale américaine	2 937	314	_	5 725	440	0
des municipalités, agences et États américains	-	589	98	-	626	8
d'autres administrations publiques	396	15	-	124	99	
Titres adossés à des créances hypothécaires et						
titres garantis par des créances hypothécaires	-	491	-	-	702	
Titres de créance d'entreprises	328	8 717	243	1 974	9 319	53
Titres de participation d'entreprises	35 901	1 826		37 221	10 511	
	55 087	17 032	341	56 915	27 484	62.
Titres disponibles à la vente						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	4 988	2 982	-	4 946	5 555	
des provinces et municipalités canadiennes	2 658	2 267	-	1 679	2 425	
l'administration fédérale américaine	1 754	-	-	1 093	-	
des municipalités, agences et États américains	-	6 084	1	_	5 814	
d'autres administrations publiques	2 328	3 084	-	2 136	3 996	
Titres adossés à des créances hypothécaires et						
titres garantis par des créances hypothécaires	_	12 192	_	_	9 949	
Titres de créance d'entreprises	5 977	1 972	6	5 687	1 971	
Titres de participation d'entreprises	358	104	1 251	456	146	1 10
	18 063	28 685	1 258	15 997	29 856	1 11:
Titres divers	- 10 003		364	10	27 830	46
			304	10		40
Passifs à la juste valeur	40.400	4 727		22.615	2 722	
Titres vendus à découvert	19 499	1 727	-	23 615	3 733	
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs						
	-	9 577	_	_	7 785	
liés aux billets						
Passifs au titre des rentes		525	-		407	
	- 19 499	525 11 829	-	23 615	407 11 925	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés		11 829	-		11 925	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt	5	11 829 19 248	- -	23	11 925 18 241	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change	5 18	11 829 19 248 16 281	- - -	23 32	11 925 18 241 12 649	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base	5 18 605	11 829 19 248 16 281 1 062	- - - - -	23 32 653	11 925 18 241 12 649 30	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation	5 18	11 829 19 248 16 281 1 062 892	- - - -	23 32	11 925 18 241 12 649	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base	5 18 605	11 829 19 248 16 281 1 062	=	23 32 653	11 925 18 241 12 649 30	1
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation	5 18 605	11 829 19 248 16 281 1 062 892	- - - -	23 32 653	11 925 18 241 12 649 30 896	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation	5 18 605 91 -	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35	- - - - 1	23 32 653 51	11 925 18 241 12 649 30 896 68	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance	5 18 605 91 -	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35	- - - - 1	23 32 653 51	11 925 18 241 12 649 30 896 68	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance Passifs dérivés	5 18 605 91 - 719	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35 37 518	- - - - 1	23 32 653 51 -	11 925 18 241 12 649 30 896 68 31 884	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance Passifs dérivés Contrats de taux d'intérêt	5 18 605 91 - 719	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35 37 518	- - - - 1	23 32 653 51 - 759	11 925 18 241 12 649 30 896 68 31 884	
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance Passifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base	5 18 605 91 - 719	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35 37 518 17 488 20 091	- - - - 1	23 32 653 51 - 759	11 925 18 241 12 649 30 896 68 31 884 16 983 12 110	1
Passifs au titre des rentes Actifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Contrats sur produits de base Contrats sur titres de participation Swaps sur défaillance Passifs dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change	5 18 605 91 - 719 25 15 380	11 829 19 248 16 281 1 062 892 35 37 518 17 488 20 091 2 391	- - - 1 1	23 32 653 51 - 759 33 33 1 101	11 925 18 241 12 649 30 896 68 31 884 16 983 12 110 233	1

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations.

Au 31 octobre 2015	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie	Juste valeur		Données d'entrée non	Fourchette de donnée	s valeurs des s d'entrée 1)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	de la juste valeur	des actifs	Techniques d'évaluation	observables importantes	Minimum	Maximum
Valeurs mobilières						
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation	1 251	Valeur liquidative	Valeur liquidative	s. o.	s. o.
	d'entreprises		VE/BAIIA	Ratio	5,5x	10,1x
Titres garantis par des prêts 3)	Titres de créance	249	Modèle des flux de	Rendement ou		
	d'entreprises		trésorerie actualisés	marge d'escompte	1,50 %	1,50 %
Titres de banque d'affaires	Autres	364	Valeur liquidative	Valeur liquidative	s. o.	s. o.
			VE/BAIIA	Ratio	4,5x	8,7x

- 1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.
- 2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 627 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires. Ces actions sont inscrites au coût, lequel est présumé se rapprocher de la juste valeur puisque ces actions ne sont pas négociées sur le marché.
- 3) Comprennent des instruments de négociation et d'autres disponibles à la vente.
- s. o. sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Rendement ou marge d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond aux taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Toute appréciation du rendement, si elle survient de manière isolée, donnerait lieu à une diminution de la juste valeur connexe établie. Une marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument d'emprunt et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence jouissent de cotes de crédit élevées, sont assorties d'échéances semblables et ce sont souvent des obligations d'État. La marge d'escompte d'un instrument est une composante du rendement utilisé aux fins du calcul des flux de trésorerie actualisés. En règle générale, toute hausse de cette marge se traduit par une baisse de la juste valeur.

Analyse de sensibilité d'instruments de niveau 3

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2015 des titres qui représentent plus de 10 % des instruments de niveau 3 est présentée ci-dessous.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 239 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur défaillance qui constituent également des instruments de niveau 3. Au 31 octobre 2015, les actifs dérivés et les passifs dérivés totalisaient 1 million et néant, respectivement. Nous déterminons la valeur de ces instruments dérivés et des titres connexes en nous appuvant sur des modèles de marché normalisés dont nous nous servons pour modéliser la composition des garanties spécifiques et la structure des flux de trésorerie associés à la transaction. Au 31 octobre 2015, toute hausse ou baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte se traduirait respectivement par une diminution ou une augmentation de la juste valeur de

Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées et de titres de banque d'affaires de niveau 3 puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, 158 millions de dollars de titres de négociation et 122 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, 90 millions de dollars de titres de négociation et 180 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur
Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

	_	Variations de	la juste valeur							
Exercice clos le 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2014	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2015	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	85	_	13	_	_	_	_	_	98	_
Titres de créance d'entreprises	538	(13)	79	-	-	(361)	-	-	243	(13)
Total des titres de négociation	623	(13)	92	-	-	(361)	-	-	341	(13)
Titres disponibles à la vente Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et										
États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	8	-	-	-	(1)	(1)	-	-	6	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 104	(25)	178	151	(157)	_	-	-	1 251	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 113	(25)	178	151	(158)	(1)	-	_	1 258	s. o.
Titres divers	467	(34)	66	80	(215)	-	-	-	364	(26)
Actifs dérivés Swaps sur défaillance	12	(11)	-	-	-	-	-	-	1	(11)
Passifs dérivés Swaps sur défaillance	8	(8)	-				_	-	-	(8)

¹⁾ Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

²⁾ Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2015 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Variations de la juste valeur

Exercice clos le 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2013	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2014	des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	78	_	7	_	_	_	_	_	85	_
Titres de créance d'entreprises	822	6	, 59	_	(66)	(268)	_	(15)	538	6
Total des titres de négociation	900	6	66	-	(66)	(268)	-	(15)	623	6
Titres disponibles à la vente Titres émis ou garantis par : des États, municipalités et agences										
américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	S. O.
Titres de créance d'entreprises	30	(1)	-	-	(21)	-	-	-	8	S. O.
Titres de participation d'entreprises	918	(23)	92	192	(67)		4	(12)	1 104	S. O.
Total des titres disponibles à la vente	949	(24)	92	192	(88)	-	4	(12)	1 113	S. O.
Titres divers	488	(38)	35	80	(98)	-	_	-	467	(23)
Actifs dérivés Swaps sur défaillance	28	(16)	_		-	-		-	12	(16)
Passifs dérivés Swaps sur défaillance	19	(11)	_		_	_	_	_	8	(11)

Variations

Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.
 Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2014 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice. s. o. - sans objet

Note 19: Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et leur montant net est inscrit au bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau ci-dessous présente les montants qui ont fait l'obiet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ce tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens) 2015

				Montants no	ı bilan		
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	70 073	2 007	68 066	5 313	61 587	-	1 166
Instruments dérivés	54 504	16 266	38 238	27 415	1 290	2 087	7 446
	124 577	18 273	106 304	32 728	62 877	2 087	8 612
Passifs financiers							
Instruments dérivés	58 905	16 266	42 639	27 415	7 990	492	6 742
Titres mis en pension ou prêtés	41 898	2 007	39 891	5 313	34 104	-	474
	100 803	18 273	82 530	32 728	42 094	492	7 216

(en millions de dollars canadiens)							2014
			_	Montants no			
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	57 119	3 564	53 555	10 004	41 042	-	2 509
Instruments dérivés	38 338	5 683	32 655	24 398	1 676	825	5 756
	95 457	9 247	86 210	34 402	42 718	825	8 265
Passifs financiers							
Instruments dérivés	39 340	5 683	33 657	24 398	3 048	323	5 888
Titres mis en pension ou prêtés	43 259	3 564	39 695	10 004	28 868	-	823
	82 599	9 247	73 352	34 402	31 916	323	6 711

¹⁾ Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du

Note 20 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2015 et 2014. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs. Hypothèses pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014 :

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

²⁾ Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2015 et 2014.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans inci- dence	Total
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 934	441	303	39 678	0,25	1 413	0,12	(44)	-	(752)	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	7 382	-	-	7 382	0,17	-	-	-	-	_	7 382
Valeurs mobilières	88 780	863	3 632	93 275	0,59	22 536	2,28	14 063	3,21	1 044	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	63 600	3 375	1 041	68 016	0,28	50	0,65	-	-	-	68 066
Prêts	192 385	13 943	23 254	229 582	3,25	88 412	3,69	4 723	4,04	11 307	334 024
Actifs divers	39 199	487	1 073	40 759	s. o.	8 998	s. o.	399	s. o.	11 040	61 196
Total des actifs	430 280	19 109	29 303	478 692		121 409		19 141		22 639	641 881
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	245 333	18 022	23 935	287 290	0,54	133 225	0,86	17 654	0,93	-	438 169
Titres vendus à découvert	21 223	-	1	21 224	1,04	-	-	2	-	-	21 226
Titres mis en pension ou prêtés	39 588	121	182	39 891	0,22	-	-	-	-	-	39 891
Passifs divers	58 211	296	3 245	61 752	s. o.	14 312	s. o.	9 970	s. o.	12 232	98 266
Dette subordonnée	66	700	1 500	2 266	4,21	2 000	4,84	150	7,83	-	4 416
Total des capitaux propres	1 169	-	290	1 459	s. o.	2 207	s. o.	600	s. o.	35 647	39 913
Total des passifs et des capitaux propres											
attribuables aux actionnaires	365 590	19 139	29 153	413 882		151 744		28 376		47 879	641 881
Écart de sensibilité actifs/passifs	64 690	(30)	150	64 810		(30 335)		(9 235)		(25 240)	-
Montants nominaux de référence des ins-											
truments dérivés	(56 851)	(445)	3 092	(54 204)		48 883		5 321		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt – 2015											
Dollar canadien	6 563	1 989	4 690	13 242		6 608		1 054		(20 904)	_
Monnaies étrangères	1 276		(1 448)	(2 636)		11 940		(4 968)		(4 336)	
Total de l'écart	7 839	(475)	3 242	10 606		18 548		(3 914)		(25 240)	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt – 2014											
Dollar canadien	3 934	(5 433)	6 672	5 173		16 048		2 082		(23 303)	-
Monnaies étrangères	2 174	(4 072)	(580)	(2 478)		5 399		(3 877)		956	-
Total de l'écart	6 108	(9 505)	6 092	2 695		21 447		(1 795)		(22 347)	_

s. o. - sans objet

Note 21 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour les fonds propres réalementaires, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à Bâle III.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aiustés, ce qui est appelé les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III, représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments en vertu de Bâle III. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions des fonds propres de catégorie 2. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 14, 15, 16 et 17.

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits.

Au 31 octobre 2015, nous respections les exigences du BSIF concernant les ratios des fonds propres minimaux.

Mesures des fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Bäle III 2015	Bâle III 2014
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	25 628	22 421
Fonds propres de catégorie 1	29 416	26 602
Total des fonds propres	34 584	31 927
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	239 185	222 092
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1	239 471	222 428
Total des actifs pondérés en fonction des risques	239 716	222 931
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	10,7 %	10,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	12,3 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	14,4 %	14,3 %
Ratio de levier	4,2 %	S. O.

Tous les soldes de 2015 et de 2014 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris » selon Bâle III.

s. o. - sans objet

Note 22 : Rémunération du personnel - Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche, soit la portion des options dont les droits deviennent acquis chaque année, est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Certaines options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et nous comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et nous comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2015		2014		2013
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17	15 801 966	79,96
Options attribuées	641 875	78,09	1 618 223	68,60	2 003 446	60,11
Options exercées	842 821	54,22	2 133 107	53,66	2 069 588	47,95
Options éteintes ou annulées	71 281	64,49	88 965	79,77	5 558	56,35
Options échues	954 385	139,14	1 027 097	139,34	761 555	150,78
Options en cours à la clôture de l'exercice	12 111 153	74,08	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	6 959 569	80,52	6 607 237	90,85	7 283 321	98,79
Options pouvant être attribuées	4 275 858		4 222 722		5 201 062	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	1,88 %		2,06 %		2,32 %	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement à 6 millions de dollars, à 11 millions et à 14 millions avant impôts (respectivement, 6 millions, 11 millions et 13 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinseque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 était respectivement de 179 millions de dollars, de 279 millions et de 215 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 était respectivement de 125 millions, de 145 millions et de 107 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2015 et 2014, par fourchette de prix d'exercice.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire) 2015

		Optio	ons en cours	Ор	tions pouvant ê	tre exercées		Optio	ons en cours	Options pouvant être exercées				
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré											
De 30,01 \$ à 40,00 \$ De 40,01 \$	577 358	3,1	34,13	577 358	3,1	34,13	718 299	4,1	34,13	718 299	4,1	34,13		
à 50,00 \$ De 50,01 \$	187 327	3,6	42,46	187 327	3,6	42,46	208 437	4,6	42,36	208 437	4,6	42,36		
à 60,00 \$ De 60,01 \$	4 218 387	5,3	56,00	3 624 686	5,2	56,00	5 087 750	5,7	56,05	3 000 262	6,0	55,73		
à 70,00 \$ 70,01 \$ et	5 458 588	5,2	63,94	1 531 760	4,5	61,87	5 956 232	6,0	63,89	1 313 192	4,1	62,71		
plus 1)	1 669 493	4,7	170,26	1 038 438	2,0	226,28	1 367 047	2,6	232,14	1 367 047	2,6	232,14		

¹⁾ Émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2015			2014
	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions		Juste ur moyenne pondérée l'attribution
Options dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de					
l'exercice	6 730 528	6,74	7 685 390		7,18
Options attribuées	641 875	7,45	1 618 223		6,36
Options dont les droits ont été acquis	1 533 402	6,90	1 971 073		7,56
Options échues	623 730	8,55	559 841		8,83
Options éteintes ou annulées	63 687	6,68	42 171		6,49
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de					
l'exercice	5 151 584	6,55	6 730 528		6,74
tableau ci-dessous présente des renseignements complémentai (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	ires sur notre régime d'options s	ur actions.	2015	2014	2013
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'é	•	its ne sont pas acquis	4	5	6
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constaté	e (en années)		2,3	2,7	2,
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées			18	49	3.
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercé			46	115	9
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions			1	1	
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur ac	tions exercées (en dollars)		76,1	76,6	64,8

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est élevée à 7,45 \$, à 6,36 \$ et à 5,29 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution.

	2015	2014	2013
Rendement attendu des actions	4,7 % - 4,8 %	5,0 %	6,0 % - 6,2 %
Volatilité prévue du cours des actions	16,9 % - 17,0 %	16,4 %	18,1 % - 18,6 %
Taux de rendement sans risque	1,9 % - 2,0 %	2,5 % - 2,6 %	1,7 % - 1,9 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	5,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions ordinaires causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 78,09 \$, de 68,60 \$ et de 60,11 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les droits initiaux rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, à 52 millions de dollars, à 50 millions et à 50 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 19,0 millions, 18,7 millions et 19,3 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Avant 2015, nous concluions avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la juste valeur de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 a été de 5,8 millions, de 5,9 millions et de 5,8 millions d'unités, respectivement. En 2014 et en 2013, nous avons conclu des ententes avec des tiers relativement à 2,8 millions et 4,8 millions d'unités, respectivement. Dans le cadre des ententes conclues en 2014 et en 2013, nous avons effectué des paiements en trésorerie de 214 millions de dollars et de 292 millions, respectivement. Le montant de la rémunération différée figurant toujours dans les actifs divers relativement à ces ententes au 31 octobre 2015 était de 38 millions (131 millions en 2014) et devrait être constaté sur une période moyenne pondérée de 1 an (1,7 an en 2014). La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à 81 millions de dollars, à 239 millions et à 279 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 (60 millions, 177 millions et 206 millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 5,8 millions, 3,1 millions et 1,0 million d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013. La juste valeur moyenne pondérée de ces unités à la date de leur attribution était de 475 millions de dollars, de 228 millions et de 50 millions, au 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 289 millions, de 159 millions et de 63 millions avant impôts, respectivement (214 millions, 118 millions et 47 millions après impôts, respectivement). Depuis novembre 2014, nous ne concluons plus d'entente avec des tiers. Cependant, nous couvrons, sur le plan économique, l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total (des contrats sur titres de participation). Des profits (pertes) de (26) millions, de 55 millions et de 32 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 315 millions, de 104 millions et de 31 millions, respectivement).

Au total, 16,1 millions, 16,5 millions et 15,3 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 497 millions de dollars, de 288 millions et de 126 millions. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 173 millions, de 57 millions et de 37 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est élevé à 0,3 million, à 0,4 million et à 0,4 million, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées a été de 26 millions de dollars, de 26 millions et de 22 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 395 millions de dollars et à 404 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 25 millions, 18 millions et 16 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est chiffrée respectivement à 12 millions de dollars, à 76 millions et à 85 millions avant impôts (respectivement, 9 millions, 56 millions et 63 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, les profits (pertes) sur ces instruments dérivés ont été de (17) millions, de 56 millions et de 75 millions avant impôts, respectivement. Ces profits ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 29 millions, 20 millions et 10 millions avant impôts (respectivement, 21 millions, 15 millions et 7 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 a été de 4,9 millions, de 4,7 millions et de 4,3 millions.

Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, nous agissons comme promoteur de divers régimes qui offrent des prestations de retraite ou d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont gérés conformément à l'ensemble des lois et des règlements applicables. Les régimes sont administrés suivant une structure de gouvernance clairement définie; la surveillance et la prise de décisions incombent au conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

		Regimes de retraite	
	Fourchette 2015	Répartition réelle 2015	Répartition réelle 2014
Titres de participation	25 % - 50 %	42 %	42 %
Placements à revenu fixe	35 % - 55 %	45 %	45 %
Autres	10 % - 25 %	13 %	13 %

Nos actifs des régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs; la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque; la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique; la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs; l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations accumulées par les employés représentent les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes. Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à ceux estimés à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Dágimos do rotraito

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2015 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime américain a été effectuée en date du 1er janvier 2015. Les versements de prestations sont estimés à 402 millions de dollars pour l'exercice 2016.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	R	égimes de retraite		Régimes d futurs		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Obligation au titre des prestations définies Juste valeur des actifs des régimes	7 934 8 072	7 504 7 536	6 181 6 267	1 323 131	1 317 113	1 174 95
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	138	32	86	(1 192)	(1 204)	(1 079)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit : Régimes capitalisés en tout ou en partie Régimes non capitalisés	362 (224)	197 (165)	192 (106)	(32) (1 160)	(12) (1 192)	(9) (1 070)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	138	32	86	(1 192)	(1 204)	(1 079)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)		Régimes de retraite		,	utres avantages u personnel	
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Charge annuelle liée aux prestations						
Prestations accumulées par les employés	286	241	234	29	25	27
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des						
prestations définies	(5)	(11)	4	50	50	48
Profit sur liquidation	(13)	-	-	-	-	_
Charges administratives	4	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	4	(5)	(1)
Charge liée aux prestations	272	235	243	83	70	74
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du						
Québec	73	68	69	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	86	66	57	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé						
des résultats	431	369	369	83	70	74

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

	Régir	Régimes de retraite			futurs du personnel		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	4,1 %	4,6 %	4,2 %	4,2 %	4,7 %	4,4 %	
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,6 %	2,7 %	3,2 %	
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	S. O.	S. O.	S. O.	5,5 % 1)	5,4 % 1)	5,4 % 1)	

¹⁾ Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

(en années)	Canad	a	États-Unis	
	2015	2014	2015	2014
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,5	23,4	22,2	21,3
Femmes	23,9	23,8	23,7	23,4
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,5	24,4	23,3	23,3
Femmes	24,9	24,8	24,9	25,2

s. o. - sans objet

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes (de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2015	2014	2015	2014	
Obligation au titre des prestations définies					
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	7 504	6 181	1 317	1 174	
Ajustement initial relatif aux acquisitions	-	455	-	-	
Prestations accumulées par les employés	286	241	29	25	
Charges d'intérêts relatives à l'obligation au titre des prestations constituées	311	289	55	55	
Profit sur liquidation	(13)	-	-	-	
Prestations versées aux retraités et aux employés	(373)	(326)	(39)	(36)	
Paiements de liquidation	(92)	-	-	-	
Cotisations volontaires des employés	12	12	4	3	
Gains (pertes) actuariels attribuables aux éléments suivants :					
Changements d'hypothèses démographiques	17	48	(47)	(15)	
Changements d'hypothèses financières	(146)	532	(33)	98	
Résultats associés aux membres des régimes	108	(14)	11	(3)	
Conversion de devises et autres	320	86	26	16	
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	7 934	7 504	1 323	1 317	
Obligation au titre des prestations définies – régimes capitalisés en tout ou en partie	7 710	7 339	163	125	
Obligation au titre des prestations définies – régimes non capitalisés	224	165	1 160	1 192	
Total de l'obligation au titre des prestations définies	7 934	7 504	1 323	1 317	
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre					
des prestations définies					
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	4,2 %	4,1 %	4,4 %	4,2 %	
Taux de croissance de la rémunération	2,7 %	2,9 %	2,4 %	2,6 %	
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	S. O.	5,5 % 1)	5,4 %	
Juste valeur des actifs des régimes					
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	7 536	6 267	113	95	
Ajustement initial relatif aux acquisitions	-	456	-	-	
Revenus d'intérêts relatifs aux actifs des régimes	316	300	5	4	
Excédent (insuffisance) des rendements réels par rapport aux revenus d'intérêts	182	458	(5)	5	
Cotisations versées par l'employeur	231	284	35	33	
Cotisations volontaires des employés	12	12	4	3	
Prestations versées aux retraités et aux employés	(373)	(326)	(39)	(36)	
Paiements de liquidation	(92)	-	-	-	
Charges administratives	(4)	(5)	-	-	
Conversion de devises et autres	264	90	18	9	
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 072	7 536	131	113	
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de					
l'exercice	138	32	(1 192)	(1 204)	
Comptabilisation dans :	=00	2/4			
Actifs divers	502	261	- (4.402)	(1.204)	
Passifs divers	(364)	(229)	(1 192)	(1 204)	
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	138	32	(1 192)	(1 204)	
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global	130	32	(1172)	(1204)	
Gains actuariels nets sur les actifs des régimes	182	458	(6)	5	
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des	102	430	(0)	3	
éléments suivants :					
Changements d'hypothèses démographiques	(17)	(48)	44	14	
Changements d'hypothèses financières	146		35		
Résultats associés aux membres des régimes	(108)	(532) 14		(95)	
Conversion de devises et autres	(22)	14	(4) 1	(4)	
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour	\/		•		
l'exercice	181	(108)	70	(80)	
	.51	(100)	.,	(00)	

¹⁾ Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. – sans objet

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes ca	Régimes canadiens		ricains 1)	
	2015	2014	2015	2014	
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire 2)	44	55	62	39	
Titres émis ou garantis par 3):					
l'administration fédérale canadienne	188	151	-	-	
des administrations provinciales et municipales canadiennes	603	584	-	-	
l'administration fédérale américaine	-	4	91	87	
des municipalités, agences et États américains	-	2	14	18	
d'autres administrations publiques	9	5	-	-	
Fonds communs 4)	3 166	2 780	86	85	
Instruments dérivés 5)	(5)	(17)	-	-	
Titres de créance d'entreprises 6)	892	966	458	401	
Titres de participation d'entreprises 2)	792	834	511	535	
	5 689	5 364	1 222	1 165	

- 1) La totalité des actifs des régimes américains ont des cours sur des marchés actifs, à l'exception des fonds communs, des titres de créance d'entreprises et des titres émis ou garantis par des municipalités, agences et États américains.
- 2) La totalité de la trésorerie et des titres des fonds du marché monétaire ainsi que des titres de participation d'entreprises des régimes canadiens au 31 octobre 2015 et 2014 ont des cours sur des marchés actifs.
- Des titres émis et garantis par des administrations publiques de 307 millions de dollars (294 millions en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- Des fonds communs de 1 495 millions de dollars (1 328 millions en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- Des instruments dérivés de néant (1 million en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- 6) Des titres de créance d'entreprises de 36 millions de dollars (69 millions en 2014) détenus par des régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au 31 octobre 2015 et 2014, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2015, notre principal régime canadien détenait indirectement par voie d'un fonds commun géré par BMO, une tranche d'environ 9 millions de dollars (11 millions en 2014) de nos actions ordinaires. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (4 millions en 2014) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

		Obligation au titre de	s prestations définies
(en millions	s de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'ac	ctualisation (%)	4,2	4,4
Ellet :	hausse de 1 % (\$) baisse de 1 % (\$)	(817) 1 033	(144) 183
Taux de o	croissance de la rémunération (%)	2,7	2,4
Effet :	hausse de 0,25 % (\$)	43	1
	baisse de 0,25 % (\$)	(42)	(1)
Mortalité			
Effet :	espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(119)	(26)
	espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	116	26
Taux ten	danciel présumé du coût global des soins de santé (%)	S. O.	5,5 1)
Effet :	hausse de 1 % (\$)	S. O.	73
	baisse de 1 % (\$)	S. O.	(76)

¹⁾ Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies

Ce qui suit indique la répartition de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

	20.5	2011
Régimes de retraite canadiens		
Membres actifs	44 %	46 %
Membres inactifs ou retraités	56 %	54 %
	100 %	100 %
Régimes de retraite américains		
Membres actifs	68 %	62 %
Membres inactifs ou retraités	32 %	38 %
	100 %	100 %
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens		
Membres actifs	43 %	45 %
Membres inactifs ou retraités	57 %	55 %
	100 %	100 %

2015

2014

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2015	2014
Régimes de retraite canadiens	13,2	13,6
Régimes de retraite américains	10,6	11,2
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	16,2	16,5

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel			
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	
Cotisations aux régimes à prestations définies	198	254	154	-	-	-	
Cotisations aux régimes à cotisations définies	86	66	57	-	-	-	
Prestations versées directement aux retraités	33	30	24	35	33	30	
	317	350	235	35	33	30	

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 sont d'environ 195 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 42 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 24 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans nos profits (pertes) latents dans notre état consolidé du résultat global à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en viqueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 16 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirera en diverses tranches entre 2033 et 2035, un montant de 1 302 millions lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2028 à 2034, et un montant de 6 millions lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 193 millions de dollars au 31 octobre 2015. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2015, le montant des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et à des investissements dans des succursales, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, était de 27 milliards de dollars (23 milliards en 2014).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	685	547	1 095
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	18	(1)	(29)
Impôts différés		(.)	(2)
Origine et renversement des différences temporaires	248	361	(10)
Incidence des changements des taux d'impôt	(15)	(4)	(1)
	936	903	1 055
Autres éléments du résultat global et capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :		((2)	127
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (Pertes) latentes sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	51 (87)	(63) (15)	126 (31)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	43	(13)	(31)
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	174	51	(57)
Couverture des (profits) latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(167)	(144)	(146)
Total	950	732	947
Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat			
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	395	292	457
Palier provincial	215	200	300
	610	492	757
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	131	33	(109)
Palier provincial	71	29	(76)
	202	62	(185)
Total des impôts au Canada	812	554	572
À l'étranger : Impôts exigibles	36	(58)	90
Impôts différés	102	236	285
Total des impôts à l'étranger	138	178	375
Total	950	732	947

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2015		2014		2013
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et						
des provinces	1 410	26,4 %	1 382	26,4 %	1 386	26,4 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôts	(378)	(7,1)	(343)	(6,5)	(250)	(4,7)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(39)	(0,7)	(69)	(1,3)	(10)	(0,2)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(15)	(0,3)	(4)	(0,1)	(1)	_
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(29)	(0,5)	(33)	(0,7)	(35)	(0,7)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	18	0,3	(1)	-	(29)	(0,6)
Autres	(31)	(0,6)	(29)	(0,6)	(6)	(0,1)
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	936	17,5 %	903	17,2 %	1 055	20,1 %

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé 1)							
Au 31 octobre 2013	914	329	344	(29)	1 485	461	3 504
Acquisitions Économie (charge) inscrite à l'état des résultats Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres Change et autres	- (252) - 96	8 31 3 3	15 42 - 18	- (3) 25	10 (180) - 103	2 49 - 72	35 (310) - 317
Au 31 octobre 2014	758	374	419	(7)	1 418	584	3 546
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres Change et autres	149 - 112	(1) - 9	(16) - 28	(20) (4)	(300) - 206	14 - 76	(154) (20) 427
Au 31 octobre 2015	1 019	382	431	(31)	1 324	674	3 799

	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total
Passifs d'impôt différé 2)						
Au 31 octobre 2013	(320)	(31)	(275)	(35)	77	(584)
Acquisitions Économie (charge) inscrite à l'état des résultats Charge inscrite dans les capitaux propres Change et autres	5 (10) - (24)	- (35) 60 2	(90) 28 - (30)	- 32 - 2	- (62) - 1	(85) (47) 60 (49)
Au 31 octobre 2014	(349)	(4)	(367)	(1)	16	(705)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres Change et autres	(71) - (34)	29 (51) (7)	92 - (41)	6 - 4	(135) - 11	(79) (51) (67)
Au 31 octobre 2015	(454)	(33)	(316)	9	(108)	(902)

¹⁾ Des actifs d'impôt différé de 3 162 millions de dollars et de 3 019 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire

Note 25: Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable à nos actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action.

Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque Dividendes sur actions privilégiées	4 370 (117)	4 277 (120)	4 130 (120)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 253	4 157	4 010
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	644 916	645 860	648 476
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	6,59	6,44	6,19
Bénéfice dilué par action Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1) Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	4 253 9 472 (7 226)	4 157 10 832 (8 217)	4 010 10 656 (9 326)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	647 162	648 475	649 806
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	6,57	6,41	6,17

¹⁾ En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 906 715, 1 734 932 et 2 677 737, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 185,22 \$, de 235,07 \$ et de 201,93 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

²⁾ Des passifs d'impôt différé de 265 millions de dollars et de 178 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire

Note 26: Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements ou rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont tous

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

En outre, nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien 1)	15 351	13 949
Swaps sur défaillance 2) 3)	9 385	11 983
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie 4)	5 528	5 501
Prêts de titres	6 081	5 269
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 101	1 111
Crédits fermes 5)	101 173	78 817
Autres engagements	3 586	2 261
Total	142 205	118 891

- 1) Au 31 octobre 2015, nous avions constaté 35 millions de dollars (50 millions en 2014) dans les autres passifs.
- 2) Au 31 octobre 2015, une tranche de 8 000 millions de dollars des swaps sur défaillance en cours est liée à notre entité de protection du crédit et viendra à échéance à moins de un an.
- La juste valeur des passifs dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 48 millions de dollars au 31 octobre 2015 (124 millions en 2014).
- Au 31 octobre 2015, un montant de 53 millions de dollars (53 millions en 2014) était en cours sur les concours de trésorerie et comptabilisé dans les autres passifs.
- Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisions une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capitalinvestissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédons des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent

s tableaux sulvants font état de nos actifs cedes en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cedes et des activités auxquelles ils se rapportent						
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014				
Actifs de la Banque						
Trésorerie et valeurs mobilières 1)						
Émises ou garanties par le Canada	14 712	7 077				
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	5 343	6 000				
Titres divers	42 625	44 509				
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	72 004	64 505				
	134 684	122 091				
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014				
Parties auxquelles les actifs ont été cédés :						
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 626	540				
Administrations publiques étrangères et banques centrales	3	2				
Obligations relatives à des titres mis en pension	25 268	25 492				
Emprunt et prêt de titres	46 678	42 427				
Transactions sur instruments dérivés	12 798	8 682				
Titrisation	27 373	26 031				
Obligations couvertes	12 301	7 111				
Autres	8 637	11 806				
Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1)	134 684	122 091				

¹⁾ Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et de certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 111 088 millions de dollars au 31 octobre 2015 (92 464 millions au 31 octobre 2014). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 58 266 millions de dollars au 31 octobre 2015 (59 440 millions au 31 octobre 2014).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2015, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 2 077 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 353 millions pour 2016, 328 millions pour 2017, 274 millions pour 2018, 236 millions pour 2019, 211 millions pour 2020 et 675 millions par la suite. Au 31 octobre 2015, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 904 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devrons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	195	209
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	268	176
Provisions affectées	(230)	(133)
Montants repris	(32)	(59)
Écarts de conversion et autres variations	10	2
Solde à la clôture de l'exercice	211	195

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la nonsurvenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle.

Poursuites judiciaires

La Banque et sés filiales sont impliquées dans des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

Note 27 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficience) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à plus de huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile et de guichets automatiques dans huit États.

Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 29 emplacements répartis dans le monde, dont 16 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition à la Banque.

Les coûts pour la prestation des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC) et seuls des montants relativement peu élevés sont conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats d'exploitation des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, l'incidence comptable des prêts acquis, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus nets d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un ajustement qui augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat présentés d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. Les ajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont qagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé. Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

() () () () () () () () () ()	PE	PE	Gestion de	0110 115	Services		6 1	<i>ź.</i>	Autres
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	patrimoine	вмо мс	d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	pays
2015 2) Revenus nets d'intérêts	4 937	2 834	642	1 334	(777)	8 970	5 599	3 180	191
Revenus autres que d'intérêts	1 703	775	5 121	2 539	281	10 419	6 170	2 716	1 533
Total des revenus	6 640	3 609	5 763	3 873	(496)		11 769	5 896	1 724
Dotation à la provision pour pertes sur créances Sinistres, commissions et variations du passif au titre des	496	119	7	26	(36)	612	561	52	(1)
indemnités	_	_	1 254	_	_	1 254	624	_	630
Amortissement	236	223	231	98	_	788	428	284	76
Charges autres que d'intérêts	3 104	2 163	3 126	2 388	613	11 394	6 304	4 372	718
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 804	1 104	1 145	1 361	(1.072)	5 341	3 852	1 188	301
Charge d'impôts sur le résultat	700	277	295	329	(1 073) (665)		650	240	46
Bénéfice net comptable	2 104	827	850	1 032	(408)		3 202	948	255
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	_	_	5	-	30	35	30	-	5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	2 104	827	845	1 032	(438)	4 370	3 172	948	250
Actifs moyens	196 788	88 905	29 147	290 325	59 226	664 391	402 166	234 508	27 717
,									
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	RMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2014 2)	Contado	Etats onis	patimonic	Billo ilic	d charephise 1)	10101	Canada	Etato Omo	pays
Revenus nets d'intérêts	4 780	2 482	560	1 177	(538)	8 461	5 476	2 836	149
Revenus autres que d'intérêts	1 625	669	4 778	2 543	147	9 762	6 541	2 325	896
Total des revenus	6 405	3 151	5 338	3 720	(391)		12 017	5 161	1 045
Dotation à la provision pour pertes sur créances Sinistres, commissions et variations du passif au titre des	528	177	(3)	(18)	(123)	561	533	30	(2)
indemnités	_	_	1 505	_	_	1 505	1 230	_	275
Amortissement	229	223	193	102	-	747	424	279	44
Charges autres que d'intérêts	2 953	1 854	2 647	2 249	471	10 174	5 871	3 809	494
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas	2.405	007	004	4 207	(720)	F 22.4	2.050	4.042	22.4
le contrôle dans des filiales Charge d'impôts sur le résultat	2 695 679	897 243	996 216	1 387 310	(739) (545)		3 959 680	1 043 212	234 11
Bénéfice net comptable	2 016	654	780	1 077	(194)		3 279	831	223
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 0 10	- 034	3	-	53	56	54	- 031	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	2 016	654	777	1 077	(247)	4 277	3 225	831	221
Actifs moyens	190 092	74 371	24 980	259 746	44 739	593 928	370 687	200 915	22 326
reals moyens	170 072	71371	21700	237710	11737	3/3/20	370 007	200713	
(an millions de dellars specifique)	PE	PE États Unis		DMO MC	Services	Total	Canada	États Unis	Autres
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	patrimoine	вмо мс	d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	pays
2013 2) Revenus nets d'intérêts	4 536	2 321	558	1 197	65	8 677	5 383	3 223	71
Revenus autres que d'intérêts	1 484	679	3 658	2 186	146	8 153	5 336	2 218	599
Total des revenus	6 020	3 000	4 216	3 383	211	16 830	10 719	5 441	670
Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	236	3	(36)	(175)	587	654	(65)	(2)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	_	_	767	_	_	767	561	_	206
Amortissement	229	225	145	94	-	693	406	274	13
Charges autres que d'intérêts	2 826	1 711	2 206	1 988	802	9 533	5 574	3 682	277
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas				_		_			
le contrôle dans des filiales Charge d'impôts sur le résultat	2 406 594	828 238	1 095 268	1 337 297	(416) (342)		3 524 627	1 550 432	176 (4)
Bénéfice net comptable	1 812	590	827	1 040	(74)		2 897		180
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 8 1 2	390	027	1 040	(74) 65	4 195	2 897 54	1 118 11	100
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque			027	1 040					100
	1 812	590	827		(139)		2 843	1 107	180
Actifs moyens 1) Les Sovices d'antropies comprendent l'unité Technologie et enérations	177 033	65 764	22 143	246 702	43 789	555 431	345 703	189 476	20 252

¹⁾ Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

 ²⁾ Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.
 Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 28: Principales filiales

Au 31 octobre 2015, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	273
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	426
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Calgary, Canada	27 143
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Valeurs Mobilières Ltée	Toronto, Canada	
BMO Private Investment Counsel Inc. (anciennement BMO Harris Gestion de		
placements Inc.)	Toronto, Canada	
BMO Gestion d'actifs Inc.	Toronto, Canada	
Société immobilière BMO Marchés des capitaux inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Services financiers Inc.	Toronto, Canada	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Global Tax Advantage Fund Inc.	Toronto, Canada	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Service Inc.	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	918
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	18 006
Monegy, Inc.	Toronto, Canada	18
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Las Vegas, États-Unis	
BMO Harris Central National Association	Roselle, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
CTC my CFO, LLC	Palo Alto, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
Sullivan, Bruyette, Speros & Blayney, Inc.	McLean, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	369
BMO Real Estate Partners LLP et filiales	Londres, Angleterre	
F&C Asset Management plc et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	
F&C Asset Management Asia Ltd.	Hong Kong, Chine	
F&C Management Luxembourg SA	Luxembourg	
F&C Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	
F&C Portugal, Gestao de Patrimonios	Lisbonne, Portugal	
LGM (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	89
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
LGM Investments Limited (ant. Lloyd George Management (Europe) Limited)	Londres, Angleterre	
Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd.	Singapour	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	983
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 559
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- · Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 26 pour obtenir des détails à ce sujet.
- · Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité. Voir la note 21 pour obtenir des détails à ce sujet.
 Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 29 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Salaire de base et primes	20	18
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions 1)	27	21
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	49	41

¹⁾ Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice Les prestations de cessation d'emploi et autres avantages à long terme se sont élevés à néant en 2015 (néant en 2014).

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt préférentiels sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 15 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 millions en 2014).

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (incluant les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque ou d'unités d'actions différées. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients. Notre investissement dans une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 256 millions de dollars au 31 octobre 2015 (216 millions en 2014). Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 389 millions de dollars au 31 octobre 2015 (286 millions en 2014).

Régimes d'avantages futurs du personnel

La note 23 renferme une description des transactions avec les régimes d'avantages futurs du personnel, lesquels constituent des parties liées.

Note 30 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la partie où les caractères sont de couleur bleue à la section Risque de liquidité et de financement de notre Rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)										2015
	De 0 à	De 1 à	De 3 à	De 6 à	De 9 à	De 1 an	De 2 à	Plus de	Sans	
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	à 2 ans	5 ans	5 ans	échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 438	-	-	-	-	-	-	-	857	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	5 077	1 728	411	94	70	2	-	-	-	7 382
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	954	1 432	633	3 900	2 241	3 639	5 993	15 940	37 728	72 460
Titres disponibles à la vente	1 260	1 198	995	590	2 434	4 641	18 699	16 476	1 713	48 006
Titres détenus jusqu'à leur échéance	66	96	367	311	318	658	3 721	3 895	_	9 432
Titres divers	3	-	-	-	-	-	61	13	943	1 020
Total des titres	2 283	2 726	1 995	4 801	4 993	8 938	28 474	36 324	40 384	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	44 959	17 564	4 400	714	389	40	-	-	-	68 066
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 189	2 022	4 014	4 758	4 567	17 807	61 913	9 648	_	105 918
Prêts à tempérament et autres prêts aux										
particuliers	475	619	1 334	1 509	1 5 1 3	3 844	23 578	9 228	23 498	65 598
Prêts sur cartes de crédit	_	-	-	_	_	-	-	-	7 980	7 980
Prêts aux entreprises et aux administrations										
publiques	6 406	8 895	5 929	6 482	16 426	16 118	45 541	8 203	31 076	145 076
Engagements de clients aux termes										
d'acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	_	11 307
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 855)	(1 855)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite										
de la provision pour pertes sur créances	16 677	14 228	11 285	12 749	22 506	37 769	131 032	27 079	60 699	334 024
Autres actifs										
Instruments dérivés	3 611	2 862	1 043	1 827	752	4 961	9 591	13 591	_	38 238
Bureaux et matériel	_	_	_	_	_	_	_	_	2 285	2 285
Écart d'acquisition	_	_	-	-	_	_	_	_	6 069	6 069
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	_	-	-	-	2 208	2 208
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	561	561
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 162	3 162
Actifs divers	1 249	445	47	4	-	-	12	4 347	2 569	8 673
Total des autres actifs	4 860	3 307	1 090	1 831	752	4 961	9 603	17 938	16 854	61 196
Total des actifs	113 294	39 553	19 181	20 189	28 710	51 710	169 109	81 341	118 794	641 881

(en millions de dollars canadiens)										2015
	De 0 à	De 1 à	De 3 à	De 6 à	De 9 à	De 1 an	De 2 à	Plus de	Sans	
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	à 2 ans	5 ans	5 ans	échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	10 188	5 618	2 917	966	1 172	101	-	-	6 173	27 135
Entreprises et administrations publiques	22 866	39 848	22 135	7 498	10 962	14 497	27 112	10 891	107 809	263 618
Particuliers	1 632	3 457	5 392	3 872	6 086	8 787	15 135	1 784	101 271	147 416
Total des dépôts	34 686	48 923	30 444	12 336	18 220	23 385	42 247	12 675	215 253	438 169
Autres passifs										
Instruments dérivés	2 586	3 858	1 574	3 493	1 259	6 030	11 637	12 202	-	42 639
Acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	-	11 307
Titres vendus à découvert	21 226	-	-	-	-	-	-	-	-	21 226
Titres mis en pension ou prêtés	35 599	3 990	121	104	77	-	-	-	-	39 891
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	102	102
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	265	265
Passifs liés à la titrisation et à l'entité structurée	2	880	446	2 514	337	3 864	8 834	4 796	-	21 673
Passifs divers	8 148	319	30	15	185	1 071	3 181	2 201	7 130	22 280
Total des autres passifs	76 168	11 739	2 179	6 126	1 858	10 965	23 652	19 199	7 497	159 383
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	100	-	4 316	-	4 416
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	39 913	39 913
Total des passifs et des capitaux propres	110 854	60 662	32 623	18 462	20 078	34 450	65 899	36 190	262 663	641 881

¹⁾ Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)										2015
	De 0 à	De 1 à	De 3 à	De 6 à	De 9 à	De 1 an	De 2 à	Plus de	Sans	
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	à 2 ans	5 ans	5 ans	échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)	1 815	6 651	3 994	5 946	6 549	15 542	63 885	2 319	-	106 701
Contrats de location simple	29	60	89	88	87	328	721	675	-	2 077
Prêt de titres	6 081	-	-	-	-	-	-	-	-	6 081
Obligations d'achat	52	104	155	155	156	561	531	133	-	1 847

¹⁾ Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

(en millions de dollars canadiens)										2014
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 625	-	-	-	-	-	-	-	761	28 386
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 124	1 420	521	14	31	-	-	-	-	6 110
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	542	1 159	584	1 344	1 274	5 255	9 722	17 409	47 733	85 022
Titres disponibles à la vente	1 014	345	553	1 138	714	8 750	21 047	11 699	1 706	46 966
Titres détenus jusqu'à leur échéance	_	-	113	98	294	1 356	4 172	4 311	-	10 344
Titres divers	-	10	3	2	-	-	45	19	908	987
Total des titres	1 556	1 514	1 253	2 582	2 282	15 361	34 986	33 438	50 347	143 319
Titres pris en pension ou empruntés	39 014	10 255	2 536	678	938	134	-	-	-	53 555
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 284	1 528	3 763	4 725	4 470	20 497	55 659	9 087	-	101 013
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	386	458	1 097	1 193	1 257	6 491	20 847	8 981	23 433	64 143
Prêts sur cartes de crédit	_	_	-	-	_	_	_	_	7 972	7 972
Prêts aux entreprises et aux administrations										
publiques	5 898	7 232	5 401	5 128	12 030	10 328	37 525	6 294	30 930	120 766
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 871	1 920	77	1	9	_	_	_	_	10 878
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	_	-	-	-	(1 734)	(1 734)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite										
de la provision pour pertes sur créances	16 439	11 138	10 338	11 047	17 766	37 316	114 031	24 362	60 601	303 038
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 703	2 348	1 387	1 746	796	3 436	8 955	11 284	-	32 655
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 276	2 276
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	5 353	5 353
Immobilisations incorporelles	_	_	_	_	_	_	_	_	2 052	2 052
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	665	665
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 019	3 019
Actifs divers	1 509	271	149	4	_	_	64	3 545	2 689	8 231
Total des autres actifs	4 212	2 619	1 536	1 750	796	3 436	9 019	14 829	16 054	54 251
Total des actifs	92 970	26 946	16 184	16 071	21 813	56 247	158 036	72 629	127 763	588 659

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars canadiens)										201
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Tota
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	7 495	4 680	1 067	597	2	_	_	_	4 402	18 24
Entreprises et administrations publiques	26 644	25 061	20 255	10 157	8 439	16 347	23 914	8 198	100 124	239 13
Particuliers	2 039	3 290	5 472	4 296	5 288	6 386	16 454	1 528	90 953	135 70
Total des dépôts	36 178	33 031	26 794	15 050	13 729	22 733	40 368	9 726	195 479	393 08
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 545	2 321	1 325	2 095	1 399	4 565	9 633	10 774	-	33 65
Acceptations	8 871	1 920	77	1	9	-	-	-	-	10 87
Titres vendus à découvert	27 348	-	-	-	-	-	-	-	-	27 34
Titres mis en pension ou prêtés	36 757	2 624	149	95	70	-	-	-	-	39 69
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	235	23
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	178	17
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	3	429	1 560	341	1 135	3 976	10 066	4 955	-	22 46
Passifs divers	7 226	142	16	330	26	193	3 577	1 723	7 565	20 79
Total des autres passifs	81 750	7 436	3 127	2 862	2 639	8 734	23 276	17 452	7 978	155 25
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	100	4 813	-	4 91
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	35 404	35 40
Total des passifs et des capitaux propres	117 928	40 467	29 921	17 912	16 368	31 467	63 744	31 991	238 861	588 65
1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans éch	éance.									
(en millions de dollars canadiens)										201
	De 0 à	De 1 à	De 3 à	De 6 à	De 9 à	De 1 an	De 2 à	Plus de	Sans	
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	à 2 ans	5 ans	5 ans	échéance	Tot
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)	1 274	1714	3 844	6 046	3 828	15 040	51 035	1 537	-	84 31
Contrats de location simple	26	52	77	77	76	281	630	638	-	1 85
Prêt de titres	5 269	-	-	-	-	-	-	-	-	5 26
Obligations d'achat	58	113	169	169	169	586	783	209	-	2 25

¹⁾ Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.